



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 28 octobre 2016 — Vol. 44 N° 95

Interpellation : L'abandon de la région du Centre-du-Québec
par le gouvernement libéral

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 28 octobre 2016 — Vol. 44 N° 95

Table des matières

| | |
|---|----------|
| Exposé du sujet M. Dave Turcotte | 1 |
| Réponse du ministre M. Laurent Lessard | 2 |
| Argumentation | 4 |
| Conclusions M. Laurent Lessard M. Dave Turcotte | 15 17 |

Autres intervenants

M. Sébastien Schneeberger, président suppléant

M. Ghislain Bolduc
M. Pierre Giguère
M. Donald Martel

Le vendredi 28 octobre 2016 — Vol. 44 N° 95

**Interpellation : L'abandon de la région du Centre-du-Québec
par le gouvernement libéral**

(Dix heures une minute)

Le Président (M. Schneeberger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte et je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Saint-Jean au ministre responsable du Centre-du-Québec sur le sujet suivant : L'abandon de la région du Centre-du-Québec par le gouvernement libéral.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président, M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Bolduc (Mégantic); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Giguère (Saint-Maurice); et M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par M. Turcotte (Saint-Jean).

Le Président (M. Schneeberger) : Très bien. Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Saint-Jean aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord, au député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis aux députés formant le groupe du gouvernement, et ainsi de suite. Par la suite, à la fin, 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au député de Saint-Jean. Je comprends qu'il y a entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et sixième série d'interventions. Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, passer midi.

Alors, sur ce, M. le député de Saint-Jean, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Dave Turcotte

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Je crois que vous êtes choyé de pouvoir présider nos travaux aujourd'hui, d'autant plus que vous êtes vous-même un député de la région du Centre-du-Québec et vous devez effectivement, sûrement, au quotidien, voir les conséquences, les tenants et aboutissants des décisions du gouvernement actuel dans différents thèmes. Lorsqu'on peut lire le titre de l'interpellation : L'abandon de la région du Centre-du-Québec par le gouvernement, ça peut avoir l'air quand même fort, mais je crois que c'est le cas.

En faisant un travail de recherche pour élaborer ce que nous allons dire aujourd'hui ou questionner le ministre pour les dossiers du Centre-du-Québec, il nous est apparu une réalité, le Centre-du-Québec est une région, effectivement, reconnue par le gouvernement, il y a de ça quelques années. Mais, dans différents dossiers — on l'a vu plus récemment en santé — le pouvoir décisionnel n'est plus au Centre-du-Québec, mais de l'autre côté du fleuve. On peut le voir, là, il y a eu sept bureaux régionaux du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ce qu'on appelle le MIDI, mais, encore là, le bureau régional était de l'autre côté du fleuve pour le Centre-du-Québec. Je peux vous parler, lorsqu'il y a eu les fermetures des 11 bureaux des directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la direction régionale pour le Centre-du-Québec était de l'autre côté du fleuve. Donc, le gouvernement a reconnu, il y a quelques années, la région du Centre-du-Québec avec de grandes villes, de belles villes, Drummondville, Victoriaville, Nicolet, etc. Je pourrais même vous parler de Sainte-Séraphine. Nous étions ensemble à Sainte-Séraphine, il y a de ça quelques jours, pour l'hommage rendu, notamment, à mon arrière-grand-père, qui est un des fondateurs de la municipalité. Mais c'est une belle région, c'est une région forte, mais qui n'est pas aidée à sa juste valeur par le gouvernement actuel.

Donc, M. le Président, nous allons questionner le ministre, mais voir aussi la vision du ministre. Et, de ce que j'ai compris, le ministre sera d'autant plus heureux que c'est la journée de son anniversaire aujourd'hui. Donc, je ne sais pas s'il peut considérer ça comme un cadeau ou une opportunité pour pouvoir vendre son bilan ou tenter de vendre le bilan de son gouvernement pour la région du Centre-du-Québec, mais, malheureusement pour les citoyens, les cadeaux ne sont pas nombreux. Quoique, quoique, M. le Président, les gens de Victo, les gens d'Arthabaska, de ce que j'ai compris, auront une promesse de cadeau prochainement avec l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, qui, vraisemblablement, serait annoncé de nouveau. On pourrait dire de nouveau, hein, parce qu'il y a déjà eu des annonces dans ce dossier-là. C'est depuis 2009 que le gouvernement libéral promet cet hôpital-là aux gens de... bien, l'agrandissement de l'hôpital, notamment l'urgence et les soins intensifs.

Moi, M. le Président, j'ai l'impression de rejouer dans un film déjà vu dans mon cas, l'Hôpital du Haut-Richelieu, cinq annonces avant de pouvoir avoir les pépines, comme le disait l'ancienne collègue Monique Jérôme-Forget, à l'Hôpital du Haut-Richelieu. Dans ce cas-ci, je souhaite que ça soit la bonne pour les gens de Victoriaville, pour la région d'Arthabaska, pour la région de L'Érable pour faire en sorte que les gens puissent bénéficier d'un réel hôpital. Dans ce cas-ci, la population a augmenté considérablement, l'espace à l'urgence est exigü, et les soins intensifs. C'est un besoin

criant de la population demandé depuis longtemps. Cependant, malgré l'annonce, on constate que ce n'est toujours pas au Plan québécois des infrastructures, donc au PQI.

C'est le même ministre qui, vraisemblablement, est en train d'annoncer l'hôpital actuellement à Victo, mais c'est le même ministre qui n'a pas été dire aux gens... mais qui l'a quand même dit par sa décision de centraliser les laboratoires, dans ce cas-ci, à Trois-Rivières. C'est le même ministre qui, avec le projet de loi n° 10, qui est maintenant loi, a fait en sorte que le pouvoir décisionnel pour les gens de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, l'hôpital à Drummondville, donc pour les CLSC, les CHSLD de la région du Centre-du-Québec... fait en sorte que les pouvoirs décisionnels, maintenant, sont de l'autre côté du fleuve encore une fois.

Donc, M. le Président, ce qu'on peut constater, c'est qu'on souhaite que ça soit la bonne, mais ça aura pris une élection partielle dans Arthabaska pour que les gens puissent avoir une annonce à l'hôpital. Ça aura pris un travail des députés, un travail des différents partis politiques, et j'inclus le Parti québécois là-dedans, M. le Président. Le chef de l'opposition officielle, lorsque nous avons tenu notre caucus à Victo, a réitéré le souhait d'avoir l'hôpital. L'ancien ministre Yves-François Blanchet en avait parlé aussi. Donc, M. le Président, c'est dommage que le gouvernement ait attendu l'élection partielle pour faire ce travail-là lorsque notre collègue la députée Sylvie Roy est intervenue à plusieurs occasions pour l'hôpital.

C'est le même gouvernement, M. le Président, qui a abandonné les CLD, qui a fermé la CRE du Centre-du-Québec. C'est le même gouvernement, M. le Président, qui a fermé le Forum jeunesse du Centre-du-Québec, qui était à Drummondville et qui avait un travail présent sur le terrain un peu partout. Notamment, moi, je me souviens d'avoir participé à une activité du forum jeunesse, notamment, en environnement pour aider, là, par rapport aux berges et le nettoyage des berges.

C'est le même gouvernement, M. le Président, qui n'a pas de politique économique régionale efficace, concertée avec les gens. Drummondville, c'est la capitale des PME. Pour un député, c'est toujours triste de dire que c'est une autre ville, mais, dans ce cas-ci, c'est réputé, Drummondville, on le voit, a un développement économique. On a laissé Victo aussi... Victoriaville, le CLD, la structure, du moins, est restée, mais c'est les gens de la MRC qui l'assument maintenant. Donc, il y a un travail qui est fait, important, mais sans nécessairement l'appui que la région pourrait s'attendre de son gouvernement.

• (10 h 10) •

En agriculture, M. le Président, on l'a vu et on le voit encore, l'abandon des agriculteurs par le gouvernement actuel. Par le ministre actuel, dans ce cas-là, je devrais peut-être dire, et je ne parle pas du ministre qui est devant moi. On l'a vu avec les enjeux de la taxe foncière, la relève agricole, l'accaparement des terres, je pourrais parler du dossier du lait diafiltré.

M. le Président, nous aurons une diversité de sujets aujourd'hui parce que c'est une région diversifiée, le Centre-du-Québec, qui mérite d'être aidée, qui mérite d'être soutenue par le gouvernement du Québec. C'est une région qui a besoin de se développer davantage. Comme toutes les régions du Québec, mais, dans ce cas-ci, on l'a vu, là, en santé, 55 millions de coupures dans la dernière année pour la région. Malheureusement, on ne peut pas dire juste pour le Centre-du-Québec, là, on est obligés de dire Mauricie—Centre-du-Québec parce que le gouvernement a décidé de mettre les deux régions ensemble. C'est d'ailleurs... c'est la seule région au Québec, hein, le Centre-du-Québec, qui n'a pas son propre CIUSSS ou, dans ce cas-ci, là, son CIUSSS, c'est la seule région au Québec qui n'en a pas.

Donc, on va continuer, M. le Président, durant les deux heures — maintenant, un peu moins — qui sont devant nous à poser des questions, à relever différentes problématiques pour les gens, mais c'est clair, M. le Président, que nous allons porter une grande écoute aux réponses du ministre en espérant qu'il puisse peut-être sortir de là une prise de conscience de la part pas juste du ministre, parce qu'il n'est pas seul, mais de son gouvernement et qu'il transmette au Conseil des ministres l'importance de ne pas oublier le Centre-du-Québec dans leurs décisions et dans leurs actions.

Donc, je crois que mon temps est pratiquement terminé, M. le Président. Donc, je vous souhaite à tous de bons travaux, ainsi que notre collègue le député de Nicolet-Bécancour aussi. Je m'excuse de ne pas vous avoir mentionné avant. Donc, salutations aussi à nos collègues, les deux députés, là, du groupe ministériel. Donc, bons travaux à vous toutes et à vous tous.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, je cède maintenant la parole au ministre responsable du Centre-du-Québec. À vous pour 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Laurent Lessard

M. Lessard : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Donc, moi aussi, je suis content d'être ici pour mon jour anniversaire, M. le Président. Je ne sais pas si ça va être une fête pour tout le monde, mais je pense qu'après qu'on va avoir laissé ces deux heures-là... je pense que mon collègue de Saint-Jean va regretter son vendredi matin.

Alors donc, je veux le saluer. C'est l'opportunité qui est donnée aussi au député de Saint-Jean et à l'opposition officielle de faire une interpellation le vendredi. On l'accepte avec plaisir, puisque...

Une voix : ...

M. Lessard : Oui, c'est ça. Donc, c'est mon anniversaire aujourd'hui. Donc, je veux saluer mon collègue aussi, que je côtoie régulièrement, de Nicolet-Bécancour, donc, sur son parcours. Alors, il aura la chance aussi de faire certains

commentaires sur les actions du gouvernement. J'apprécie aussi d'être entouré de mes deux collègues, des travailleurs de la première heure, là, mon collègue de Mégantic, qui est adjoint parlementaire aussi, donc, au ministère des Transports, et mon collègue aussi de Saint-Maurice, un travailleur de la première heure, donc un gars vaillant, un gars impliqué.

Alors, aujourd'hui, on aura ensemble le travail, donc, de répondre à l'interpellation, donc, qui s'intitule L'abandon du Centre-du-Québec. Et, curieusement, je suis un peu surpris qu'il demande au président et député de Drummond—Bois-Francs en disant : Vous avez été négligés... Alors, moi, j'aimerais ça avoir un comté aussi négligé que le vôtre, M. le Président, parce que, si on regarde ce qui s'est passé dans Drummond... On va rien que prendre celui-là puis, tantôt, on se concentrera sur l'activité qui se passe actuellement dans Arthabaska, puisqu'il y a quatre comtés, puis on est cinq MRC.

Mais, juste dans Drummondville, honnêtement, moi, je suis toujours très fier d'aller là comme ministre responsable du Centre-du-Québec parce que le flot d'investissements... Premièrement, une des régions les plus dynamiques du Québec où le taux de chômage, c'est... On manque de monde, hein, on appelle au monde... la capacité d'attraction puis la capacité de rétention, la grande... Ce qui est spécifique à Drummond, si on prend ce comté-là, ils attirent et ils retiennent... Donc, on a une croissance de la population et on a une augmentation des investissements sur les infrastructures publiques. Alors, pensons, là, on a agrandi des écoles, on a bâti des écoles primaires, des écoles secondaires. On a bâti un des centres de diffusion culturelle les plus beaux au Québec. Alors, des investissements de l'ordre de 20, 30 millions. On a récemment fait — il doit être en construction — le Centre famille-enfant. On a investi massivement dans les infrastructures sportives, hein, des terrains de tennis, des piscines, des centres aquatiques extraordinaires, de premier niveau. Alors, centre de foire par excellence, Centre-du-Québec, dans l'axe est-ouest entre Québec et Laval, sans précédent dont la notoriété a dépassé largement Drummondville... dans lequel on pourra avoir un centre de foire de calibre pratiquement international dans la dimension puis la qualité des opérations.

On n'a qu'à penser aussi à l'aile universitaire. Qu'est-ce qu'avait choisi le Centre-du-Québec? On avait choisi, pour l'éducation, les deux collèges d'Arthabaska puis de Drummondville, d'adresser une question supplémentaire pour qu'on puisse finir, donc, et terminer des études universitaires au Centre-du-Québec. Est-ce qu'on a demandé d'avoir l'Université du Québec au Centre-du-Québec? On a dit non, on est liés naturellement avec la Mauricie et le centre universitaire, donc, Trois-Rivières. On a demandé, donc, d'avoir une antenne à Drummondville pour le Centre-du-Québec qui aide, donc, les deux réseaux. Autant les commissions scolaires, les cégeps, tout le monde était derrière ça. Donc, on a implanté cette antenne-là, qui va très bien, avec la grande collaboration puis le leadership de la ville de Drummondville. Alors donc, des infrastructures en éducation, en santé, des infrastructures de loisir, de sport, culturelles, centre famille-enfant, honnêtement, c'est un gouvernement libéral qui a construit tout ça.

Comme j'entendais, l'hôpital de Saint-Jean, mon collègue de Saint-Jean a dit : Ça a pris du temps. Bien, à ma connaissance, c'est un hôpital libéral qui a été construit chez vous et des infrastructures. Donc, on a mis beaucoup d'intérêt là-dessus.

Je reviens juste sur le Centre-du-Québec — parce qu'on pourra faire une interpellation sur Saint-Jean et les autres comtés — je suis toujours un peu surpris d'entendre mon collègue dire : Bien, en tout cas, Arthabaska, il y a un hôpital — tantôt, on en a parlé — à Drummond, il y a un hôpital et que, là, c'est toujours rattaché avec la Mauricie. Eh bien, oui. Donc, l'agence de santé, dans le temps, c'est Mauricie—Centre-du-Québec. C'était de même quand vous étiez là, c'est de même aujourd'hui, encore aujourd'hui. Alors, je ne comprends pas sa façon de voir les choses parce que c'est exactement ce qui était le modèle avant. On peut toujours dire : La CAQ l'a revendiqué, d'avoir le modèle socio-santitaire pour le Centre-du-Québec, on a choisi d'investir plutôt dans des services à la population et les structures à renouveler.

Et ça me permet de parler, au même moment où on se parle aujourd'hui, le ministre de la Santé est à Victoriaville pour annoncer la mise au projet, donc, de l'urgence de l'hôpital à Arthabaska. Ils avaient annoncé récemment... Bon, on a inauguré tout le service d'oncologie à Arthabaska, qui est un hôpital de premier plan avec des différentes spécialités. Des levées de fonds majeures d'à peu près 14 millions de dollars. Les gens, comme à Drummondville, prennent de l'avance, décident des moyens, mettent de l'avant des campagnes de levées de fonds fort importantes, et le gouvernement les accompagne dans la mise à l'étude. Ça faisait un certain temps, puis on avait dit à la fondation : Écoutez, on va commencer par finir ce qui est à Drummondville, le Centre famille-enfant, puis, par la suite, nécessairement, le deuxième établissement d'importance étant à Arthabaska, ce sera donc, pour la région du Centre-du-Québec, de compléter l'offre de service de la mise à niveau des infrastructures.

Et, au moment où on se parle, donc, le ministre, avec la fondation et avec les intervenants... Le maire, j'avais rencontré le maire d'Arthabaska qui disait : Moi, mon enjeu, mon cheval de bataille pour ma région, pour Victoriaville, ce sera nécessairement qu'on mette de la pression sur le gouvernement pour que ce soit porté à l'étude, et nécessairement le dossier d'affaires, le dossier d'opportunité, ce qui engage le gouvernement dans son portefeuille, donc, du plan triennal des immobilisations. Donc, aujourd'hui, c'est certainement une réjouissance et c'est aussi une reconnaissance à Victoriaville pour le bassin de population qu'elle dessert, là, de Sainte-Sophie. Puis, donc, on prend le secteur de Princeville, Plessisville, et, donc, il y a quand même un bassin un peu plus large qui est 54 000 électeurs, la région couvre un peu plus largement.

• (10 h 20) •

Alors donc, mais oui, on a encore relié avec le réseau des hôpitaux spécialisés du côté de Trois-Rivières. Puis savez-vous quoi? Mon collègue de Saint-Maurice disait : Quand tu regardes les rayons d'action sur l'ensemble du territoire, on est chanceux, nous autres, on a des hôpitaux spécialisés à proximité puis on a des hôpitaux de premier niveau puis de deuxième niveau régionalisés, ce qui fait que, dans un axe est-ouest, on a Drummond puis Victo puis, dans un axe nord-sud, on se rend facilement du côté de Trois-Rivières pour avoir des hôpitaux universitaires et des centres universitaires intégrés qui nous permettent d'avoir l'entière des services possibles.

C'est sans compter sur le dynamisme de ces régions-là. On le sait que, dans le secteur de Bécancour, on a des infrastructures à grande dimension puis de l'industrie lourde avec un parc portuaire sans précédent au Québec qui a été

choisi. Des investissements massifs qui ont eu lieu, oui, d'entreprises privées, mais souvent supportées par le gouvernement. C'est sûr que des projets de 1 milliard, des fois ça prend plus de temps à attacher. Pendant ce temps-là, il faut continuer de travailler sur la structure économique, comme le fait le maire, le préfet, la municipalité régionale de comté. Elle a ses défis, ses enjeux. Ça n'empêche pas que, sur des facettes autant de culture, de développement du loisir, de l'aspect récréotouristique, sans compter l'industrie agricole de base et de transformation agroalimentaire...

Le Centre-du-Québec est un exemple au Québec dans l'ensemble de la transformation de ses produits, qu'on pense à la canneberge, le sirop d'érable, qu'on pense à la transformation laitière, le fromage du Centre-du-Québec. Je pense qu'on a inventé la poutine. Bon, je ne le sais pas, plusieurs la revendiquent, mais nécessairement le type d'industrie, Lactantia, les produits de première génération, deuxième génération, le lait dans toutes ses composantes, le yogourt, le fromage, le beurre, etc., donc on a des exemples fort importants, des entreprises d'envergure, puis on manque de place.

On manque de place dans Victoriaville, on est rendu du long... On a harnaché le bord de l'autoroute 20 en complicité avec les municipalités voisines pour donner une vitrine exemplaire du dynamisme intérieur qu'est le secteur d'Arthabaska, et, nécessairement, ça donne des résultats. On est en train de remplir le bord de la 20 avec des entreprises qui prennent des antennes le long de cet axe routier là. Parce que l'axe routier est important, et donc ça nous donne d'avoir... Donc, notre plus grand parc industriel, c'est l'autoroute 20 d'est en ouest parce que c'est dans le corridor pour les exportations vers le port de Montréal ou l'aéroport de Montréal ou vers le port de Québec ou le port de Trois-Rivières. Alors, nécessairement, le long de cet axe-là, qui est routier, qui est transport maritime, on a entre les mains une population dynamique, mais c'est un des corridors de services fort importants.

Alors, je vais vous compléter là-dessus si je veux laisser la chance à mes collègues de pouvoir intervenir sur différentes facettes.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Alors, nous allons maintenant débiter notre période d'échanges de cinq minutes chacun. Alors, à vous la parole, M. le député de Saint-Jean.

Argumentation

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Bien, tout d'abord, le ministre responsable du Centre-du-Québec nous dit : Ah! avant l'agence couvrait Mauricie—Centre-du-Québec. Oui. Ce n'est pas de ça qu'on parle. Ce n'est pas de ça qu'on parle, le CIUSSS, ce n'est pas de la responsabilité de l'agence, c'est toutes les responsabilités qu'occupaient avant nos CSSS. C'est le gouvernement libéral du premier ministre Jean Charest qui a créé les CSSS, et on est au fait de ça. Dans les CSSS, il y avait du pouvoir décisionnel. C'est les CSSS qui géraient les hôpitaux. Leur hôpital, dans ce cas-ci. C'était souvent un hôpital, puis on regroupait alentour les CLSC ou les CHSLD et, dans certains cas, d'autres services de santé autour d'un hôpital pour avoir une gestion intégrée de ça.

Mais ça se décidait dans les communautés. Les conseils d'administration étaient composés de personnes qui venaient de ce territoire-là, qui avaient une action dans cette région-là. Les organismes communautaires de ces territoires-là pouvaient avoir un impact... Les organismes de santé et services sociaux pouvaient avoir un impact, créer des passerelles, des corridors, faire en sorte qu'on puisse faire des ententes de participation, etc.

Les entreprises, qui pouvaient aussi soumissionner ou avoir des contrats, c'était plus facile pour elles de soumissionner avec les CSSS. Maintenant, on le voit, avec la centralisation qui s'est faite en CISSS et CIUSSS, bien, c'est beaucoup plus difficile.

Pour gérer un CLSC ou un hôpital sur le territoire du Centre-du-Québec, oui, il y a des directions adjointes, et autres, là, sur le Centre-du-Québec, puis tout ça, là, mais ça, c'est de la hiérarchie, là, si on ajoute un palier. On passe directement de l'hôpital sur le plancher de l'urgence à prendre la décision à Trois-Rivières, de l'autre côté du fleuve. C'est de ça qu'on parle quand on parle de centralisation, c'est faire en sorte que les gens du territoire n'ont pas autant accès aux décisions, mais aussi au pouvoir décisionnel que c'était le cas avant. C'est de ça qu'on parle.

On le voit, 55 millions de coupes en santé et services sociaux sur le territoire de la Mauricie-Centre-du-Québec, on ne peut pas... On pourrait, là, dans le fin détail, déterminer, là, le nombre de millions que ça représente pour le Centre-du-Québec, mais c'est clair que le Centre-du-Québec est pénalisé par ça. On le voit, le nombre d'infirmières, là, qui ont... de postes qui ont été abolis sur le territoire de la Mauricie-Centre-du-Québec, notamment pour les CHSLD. Pour les CHSLD sur le territoire de la Mauricie-Centre-du-Québec, c'est 11 infirmières que les postes ont été abolis et neuf préposés aux bénéficiaires. Il y a un poste d'infirmière non comblé, sept préposés aux bénéficiaires non comblés. Donc, c'est quand même des pertes de services, c'est quand même des pertes de services pour les gens.

Et, lorsqu'on parle de l'hôpital, M. le Président, en 2009, le ministre libéral de la Santé de l'époque, Yves Bolduc, avait tenu un point de presse au cours duquel il avait déclaré qu'une annonce suivrait dans les deux ans suivant ce point de presse là, donc on aurait supposé 2011. En 2012, lors de l'élection, les libéraux avaient annoncé qu'ils réaliseraient le projet, et ça n'a pas été fait. Lorsqu'on est arrivés au gouvernement, le ministre Yves-François Blanchet a dit : Nous allons réaliser l'agrandissement de l'hôpital d'Arthabaska lorsque nous atteindrons l'équilibre budgétaire. Le ministre va nous dire : Ah! on atteint l'équilibre budgétaire maintenant, donc c'est pour ça que maintenant on peut faire les travaux. Le problème, c'est qu'il oublie la promesse de son chef. Il oublie la promesse de son chef, hein, le premier ministre actuel, qui, lors de la dernière élection, 2014 ... on va le faire, en supposant que les travaux allaient être terminés avant la fin du mandat. Il va falloir qu'il travaille fort en mautadit pour réaliser tous ces travaux-là en moins d'un an et demi.

Donc, M. le Président, les gens de la communauté, la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ont ramassé 12 millions de dollars pour financer le projet. Ça veut dire que les gens y croient, les gens en ont besoin. Et ça aura pris une élection partielle dans Arthabaska pour que le ministre de la Santé se déplace à Victo pour annoncer l'hôpital, c'est quand même... Côté cynisme, en politique, là, on a rarement vu cette hauteur-là, donc...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Je passe maintenant la parole au ministre pour cinq minutes.

M. Lessard : Alors, merci. Donc, je trouve intéressant d'entendre le collègue donner la réponse à sa propre question, à savoir que, quand on rétablira l'équilibre budgétaire, on investira puis on fera le centre d'Arthabaska. Là, je comprends qu'avec le Parti québécois ça ne serait jamais arrivé parce que l'équilibre budgétaire — bon, je ne reviendrai pas là-dessus, là — ils s'engageaient beaucoup à le faire, mais, dans la réalité, quelques milliards de déficit, à tout le moins. Je ne veux pas revenir sur les 7 milliards, ou 6 milliards, ou 5 milliards. On a toujours dit que c'est une vision de l'esprit, mais, quand les agences de notation viennent te taxer lourdement de ne pas avoir atteint l'équilibre budgétaire... Donc, on comprend qu'avec le Parti québécois ça ne serait jamais arrivé, Arthabaska. J'espère qu'ils nous écoutent parce qu'ils n'auraient jamais atteint l'équilibre budgétaire. Puis le collègue, il le dit bien, le député de Saint-Jean, la promesse... faisons l'équilibre budgétaire, ça nous donnera des options puis des choix. L'option puis le choix qu'on avait dit, c'est l'éducation puis la santé. Bien, je tiens à dire à la population d'Arthabaska : Voilà le résultat d'un équilibre budgétaire. Des choix puis des options, on va pouvoir en avoir et aller de l'avant avec l'investissement.

Curieusement, le Parti québécois semble avoir peur des changements alors que c'est un parti, quand même, qui en invoque pas mal sur l'option qu'ils ont quant aux changements. Bien, nous autres, on n'a pas eu peur de changer, et c'est la phase de maturité de cette organisation-là au niveau de la santé. Rappelons-nous, il y avait des directions pour les CLSC, il y avait des directions puis des directeurs pour les CHSLD, il y avait des directions puis des directeurs pour les hôpitaux dans le temps, puis savez-vous quoi, le patient était tout le temps jammé partout parce que, là, il y avait un processus pour essayer de le rentrer au... Il était à l'hôpital, ils disaient : Regarde, les heures-soins, là, elles sont trop longues, il faut qu'il rentre en CHSLD. L'autre, il disait : Bien, attends un peu, moi, j'ai un comité d'accueil pa, pa, pa, puis ça ne finissait plus. Après ça, une fois qu'il sortait de l'hôpital, là, il fallait qu'ils le retournent à domicile. Qui s'occupe des services à domicile? Ah! bien là, il y avait encore un conseil d'administration puis une direction. Ça fait que, là, l'autre poireautait dans l'hôpital parce qu'il n'y a pas personne qui le prenait en charge sur le terrain. Pendant ce temps-là, l'hôpital bloquait l'entrée de quelqu'un d'autre parce que le soin était plus urgent. Alors, plus qu'il y avait d'organisations, moins le patient allait bien.

• (10 h 30) •

Alors, un jour, ils ont fait un seul réseau puis ils ont dit : Parfait, on va créer le réseau de santé et de services sociaux à l'échelle d'un territoire. On va enlever des directions puis des directeurs puis on va s'intéresser à la personne la plus importante de la Terre, la personne qui nécessite des soins. Elle, elle a retrouvé une fluidité. Une fois qu'elle est dans l'hôpital, elle sait, après ça, qui va la prendre en charge si elle s'en va en services à domicile parce que c'est la même direction qui va dire : Elle est rendue à domicile, c'est le 324 rue Principale, tu dois t'en occuper parce qu'elle vient de recevoir une chirurgie puis là, pour son genou, aller faire le service, des pansements puis de l'exercice à domicile. Bien, on a retrouvé de la fluidité pour la personne qui était en attente de soins.

Puis savez-vous quoi? Avec le réseau tel qu'établi actuellement, c'est que la personne d'Arthabaska devient... Puis sa prochaine étape, il va y avoir une carte patient, hein? Quand tu vas rentrer puis tu as besoin des services à Arthabaska, bien, tu vas les avoir à Arthabaska. Puis, quand tu vas arriver à Drummondville, ils ne vont pas commencer à dire : Vous êtes qui, de quel coin vous venez, etc., prendre vos pilules, sacrer les pilules à la poubelle, rencontrer le docteur, rencontrer le pharmacien, refaire les mêmes pilules pour être capable d'être encore le même patient. Non, ils vont rien que rentrer en continuité de soins, puis ils disent : O.K. Je connais déjà votre prescription, je sais que vous avez telle médication. Vous êtes dû pour la prendre à 4 heures, même si vous venez d'arriver à 3 h 45. Puis là vous n'allez pas souffrir parce que vous êtes rentré dans l'établissement. Puis, par la suite, je vais vous dire, M. Lessard, vous avez eu votre radiographie, etc., le centre universitaire de Trois-Rivières vous attend parce que vous allez avoir une chirurgie cardiaque de tel niveau.

Et puis, à l'arrivée, ils vont connaître qui je suis, qu'est-ce que j'ai à faire, quelle médication je reçois, quel médecin relevait de qui au lieu de dire : Bien là, on recommence tout à nouveau, vous êtes un nouveau patient, passez à l'inscription. Êtes-vous passé au service de renseignement? Êtes-vous passé au service d'attente? Avez-vous été appelé? Non, il va y avoir une fluidité. En fait, pour le patient, c'est lui qui va gagner. D'ailleurs, c'est ça, la différence, c'est que le téléphone sonne moins quand on fait des changements, lorsqu'il y a le gain pour le patient, qui dit : Moi, j'ai eu ma résonance magnétique plus vite, j'ai eu mon diagnostic plus rapidement. J'ai été traité, j'ai été moins angoissé, j'ai été moins stressé.

J'en conviens, qu'il y a des changements administratifs, on a fait le choix d'enlever de l'administration, des directions locales, hein? Avant, les médecins se partageaient quelles sortes de bébelles on allait acheter dans l'année, puis c'est eux autres qui avaient le plus de contrôle sur l'établissement. Là, c'est à un autre niveau. Je comprends que ça vous apeure, mais, en fait, moi, j'ai fait le test aussi chez nous, quand le téléphone sonne moins, on s'aperçoit que c'est parce qu'ils reçoivent des services. Puis, quand ils ne reçoivent pas de services, c'est là qu'ils se mettent à nous appeler. Honnêtement, le test, pour ça, ça a été passé. Puis, sur la communauté, on comprend que les changements, ça peut faire peur, mais ça me surprend que ça sorte du collègue, là, du Parti québécois sur les énormes changements...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Mégantic.

M. Bolduc : Merci, M. le Président. Je vous salue. Je vous salue, M. le ministre. Bonne fête encore une fois. Mes collègues de Saint-Jean et Nicolet-Bécancour, mon apprécié collègue de Saint-Maurice, bonjour, tout le monde. Moi, là, je suis un peu estomaqué ce matin de ce débat-là par le député de Saint-Jean. La première recommandation que je ferais, c'est que je lui recommanderais d'y aller, au Centre-du-Québec, puis d'aller voir. Ce serait peut-être intéressant de

découvrir... comme le ministre a parlé, tout à l'heure, du plus gros parc industriel du Québec, le long de la 20, sur un axe routier qui ferait honte, finalement... qui ne fait pas honte, mais qui fait un honneur à cette région-là. Chez nous, on en rêve, de ce genre de chose là, parce qu'on n'a pas d'infrastructures adéquates, on n'a pas d'assistance nécessaire pour se développer à cette vitesse-là.

Je crois que... puis la preuve... Puis je sais bien que le député de Nicolet-Bécancour est un peu excité par tout ça, là, c'est normal. Quand on regarde les réalisations du gouvernement libéral entre septembre 2014 et septembre 2016, il y a eu 28,9 millions d'aide financière dans le Centre-du-Québec, pour un total d'investissements de 175 millions. Ce n'est pas des pinottes, là, ce n'est pas des pinottes. Le député de Saint-Jean, je lui recommande d'y aller, dans le Centre-du-Québec, et d'aller voir ce qui se passe. On est dans une région qui se développe bien, qui est en progression, et le gouvernement a vraiment... Entre 2014 et 2016, là, on ne parle pas de campagne électorale, on parle de réalisations aux besoins de la population.

Un autre problème qu'on retrouve — une fois qu'il sera allé voir la région — c'est que le gouvernement du Parti québécois est très reconnu pour la création d'emplois dans le gouvernement. Ça nous coûte 100 % des coûts quand on fait ça. Nous, au gouvernement libéral, on crée des emplois dans l'industrie privée au lieu... ça rapporte au gouvernement et ça nous permet d'améliorer les services. Donc, on n'est pas dans la procédure. Je pense qu'il y a une différence importante à réaliser. Où le député de Saint-Jean croit que c'est facile de créer des emplois, on fait des chèques, ce n'est pas ça, le principe de construire une économie viable, c'est de créer des emplois dans l'industrie privée qui vont se reproduire, se développer, et grandir, et qui rapportent au gouvernement des revenus qui nous servent de base à donner des services à la population du Québec. Donc, ça, c'est un point très important.

Donc, ce que le gouvernement a fait, c'est d'abolir des postes de cadres et des postes de structure pour donner un meilleur service à la population. La meilleure preuve, c'est qu'on est passés d'un déficit de plusieurs milliards de dollars à l'équilibre budgétaire pas en coupant les services, en coupant la procédure. Je pense que ça, là, c'est des points très importants. Puis, quand le député de Saint-Jean nous dit qu'on va bâtir l'hôpital d'Arthabaska après l'équilibre budgétaire, c'est de la science-fiction pure et simple. O.K.? De la façon où ils étaient, ils auraient un gouffre tellement profond que je pense qu'il aurait pu traverser la croûte terrestre puis se rendre au magma. Ça fait qu'on n'aurait jamais vu la fin de cette histoire-là, c'est certain, au minimum.

Donc, je crois que la réalisation de comprendre, premièrement, la région du Centre-du-Québec, deuxièmement, de comprendre ce que le gouvernement est en train de faire, donc de réduire la procédure et de donner des services à sa population, d'aider les entreprises à se développer dans la création d'emplois et dans la création de l'économie... Et, ensuite, si le député va faire un tour puis qu'il sort même de la 20, il va s'exciter un peu, O.K., il va se rendre compte que l'agriculture dans le Centre-du-Québec... Regardez juste le nombre — comment je dirais ça? — donc, de fermes qui sont à stabulation libre, le nombre de constructions qui sont en développement... Comme tout le monde le sait, à Laurierville, les 5 millions d'établissements vont profiter énormément à cette région-là.

Donc, M. le Président, je crois que le député de Saint-Jean, après ces quelques leçons fondamentales là, va pouvoir avoir une opportunité de voir quelque chose qui se passe dans le Centre-du-Québec. Merci beaucoup.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Mégantic. Alors, je retourne maintenant la parole au député de Saint-Jean. À vous la parole.

M. Turcotte : Je pense que, M. le Président, c'est toujours délicat, hein, pour un député de penser qu'on connaît la personne qui est devant nous. Je pourrais lui parler d'un cas très personnel, hein? Moi, toute ma famille vient du Centre-du-Québec — j'ai été, d'ailleurs, conçu dans le Centre-du-Québec — et je pourrais vous parler...

Une voix : ...

M. Turcotte : ... — à Drummondville — d'une expérience personnelle que j'ai vécue intensément dans les derniers mois, le décès de ma grand-mère, ma grand-mère qui a passé quelques mois à l'hôpital, à Drummondville, dans les soins de santé et des services sociaux. J'ai pu constater de mes propres yeux la réalité des répercussions des coupures du gouvernement libéral. Me faire dire ici : Ah! le député devrait aller dans le Centre-du-Québec puis sortir de la 20, quand je vais dans le Centre-du-Québec, je n'arrête pas juste au Lemaire, à Saint-Germain-de-Grantham, je sors aussi et... bien entendu, pour voir ma famille, mais aussi pour constater ce qui se passe, ce qui se fait.

Quand le député de Mégantic nous dit : Ah! l'agriculture, c'est un succès, je suis très conscient que l'agriculture, ça va bien dans le Centre-du-Québec. Le problème, c'est que le gouvernement ne l'aide pas, n'aide pas plus. J'ai fait le train, moi, pendant des années à la ferme familiale à Sainte-Séraphine. Donc, je suis très au fait de la réalité agricole du Centre-du-Québec. Le député de Mégantic devrait se garder une petite gêne. Il devrait se garder une petite gêne, une grosse gêne.

Le ministre nous dit : Ça va bien en économie dans le Centre-du-Québec. Le problème, c'est que ça pourrait aller encore mieux si le gouvernement les aidait. Ça a pris des gens qui ont décidé de maintenir des organisations, des structures en place pour développer l'économie. Je pourrais parler, bon, d'Arthabaska, je pourrais parler du Centre-du-Québec avec les incubateurs industriels et commerciaux...

• (10 h 40) •

Une voix : ...

M. Turcotte : ...oui, qui sont sur le bord de la 20, tu sais, hein, on peut parler de la 20, mais qui font un travail extraordinaire. Le ministre nous dit le centre de foires, l'antenne du centre universitaire. Bien oui, on est tous d'accord

avec ça, c'est des dossiers que notre collègue Yves-François Blanchet a poussés pendant des années, pendant qu'il a été député, pour faire en sorte que ça puisse atterrir enfin dans la région de Drummondville.

Mais, plus concrètement, M. le Président, ce que j'aimerais que le député de Mégantic, qui semble avoir un intérêt soudain pour le Centre-du-Québec... j'aimerais ça savoir ce qu'il pense, lui, des sept postes d'infirmière auxiliaire, dans trois ressources intermédiaires de Victoriaville puis de Plessisville, qui ont été coupés, hein, qui font en sorte qu'ils aidaient des gens, qu'ils apportaient des soins aux gens, mais qui ont été coupés, hein? Ce n'est pas moi qui l'invente, c'est dans tous les journaux. J'aimerais ça savoir ce que le député de Mégantic pense parce qu'il est touché, lui aussi, par la centralisation des laboratoires, faire en sorte qu'il y a un risque...

On l'a vu, un peu partout au Québec, il y a des échantillons qui ont été perdus sur la route. Ça fait en sorte qu'on est obligé de recommencer les tests. Ça fait en sorte que, oui, on crée des emplois. Puis le député semble avoir un intérêt soudain pour si l'emploi a été créé par le gouvernement ou pas, je crois qu'en santé, oui, effectivement, c'est une bonne chose que le gouvernement crée des emplois parce que ça fait en sorte qu'il y a des infirmières, qu'il y a des préposés, qu'il y a des techniciens, qu'il y a des gens qui vont pouvoir offrir des soins de santé et de services sociaux à notre population et que c'est un besoin criant, faire en sorte que nos gens qui travaillent dans les laboratoires, dans nos hôpitaux puissent analyser le plus rapidement possible les échantillons qui leur sont envoyés pour faire en sorte qu'on puisse faire des diagnostics plus rapidement, pour faire en sorte que la personne puisse être soignée plus rapidement. Je trouve que c'est une bonne idée, moi, je trouve que c'est une bonne idée.

Pourquoi qu'il faut transférer ça de l'autre côté du fleuve pour les gens du Centre-du-Québec? Pourquoi les gens des hôpitaux du Centre-du-Québec ne peuvent pas continuer à faire le travail qu'ils font? Je comprends que le ministre dit : On veut essayer d'éliminer de la bureaucratie, puis tout ça, force est de constater que ce n'est pas ça qui arrive. Ce n'est pas ça qui arrive, c'est que les premiers qui sont coupés, c'est les infirmières auxiliaires puis c'est les préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD. C'est les infirmières que j'ai parlé, là, dans les CHSLD, tantôt, là, plus de la dizaine d'infirmières qui a été coupée. C'est ça qui arrive, c'est les premiers qui sont coupés. C'est bien rare que c'est les cadres qui sont coupés les premiers, ou la bureaucratie, ou les gens qui sont dans les bureaux.

Donc, quand les gens, on le voit, les besoins sont de plus en plus criants, les besoins de santé, la population vieillit, etc., on a besoin davantage d'investissements dans notre système de santé et de services sociaux, mais la réponse du gouvernement actuel, bien, c'est que, dans la dernière année, on leur coupe 55 millions de dollars. Donc, on repassera côté services de proximité, de santé et de services sociaux, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, la parole retourne à M. le ministre.

M. Lessard : Oui, merci. Le collègue de Saint-Jean en embrasse quand même assez large, du secteur laitier aux soins de fin de vie. Donc, j'essaie de reprendre dans l'ordre. La dernière fois qu'un gouvernement a essayé d'aider le Centre-du-Québec, savez-vous quoi, ils ont fermé Gentilly. Je ne le sais pas, mais mon collègue, tantôt, pourra peut-être en parler. À force de nous aider de même, arrêtez. O.K.? La dernière fois que le gouvernement du Parti québécois a essayé d'aider la région d'Asbestos, ils ont fermé les mines d'amiante. À force d'essayer de les aider comme ça... arrêtez de les aider, ça nuit. La dernière fois que le gouvernement du Parti québécois a essayé d'aider la région de Thetford, ils ont fermé les mines d'amiante aussi sans soutien. Si c'était comme ça d'essayer de nous aider, arrêtez de nous aider, donc, parce qu'on en connaît les conséquences sur le secteur de Bécancour, parce que les nouveaux emplois qu'on crée, malheureusement, ils ne sont souvent pas pour ceux qui ont perdu leur emploi. Alors donc, pour l'aide gouvernementale qui essaie d'intervenir dans les secteurs d'activité, laissez donc le secteur d'activité se régir lui-même.

Quant à l'ensemble des réquisitions, donc on a parlé beaucoup des producteurs laitiers. Donc, vous avez l'air à connaître ça, c'est quoi, faire le train, hein, bien... Puis là je ne veux pas parler... Sans mauvais jeu de mots, là, pour Mégantic, hein, on ne veut pas revenir là-dedans, mais les producteurs laitiers sont des producteurs sans soutien financier parce que le gouvernement du Québec maintient le service de la gestion de l'offre. Il assure aux producteurs, donc, un revenu décent tout en produisant ce qui est nécessaire pour nourrir sa population, sans créer, hein, d'excédent pour les exportations, du dumping ailleurs dans le monde, et contrôle nécessairement les importations. Malgré que l'accord avec l'Europe est un bon accord, il faut quand même le mentionner, le Parti québécois avait dit oui sans réserve pour l'importation de fromage, dans laquelle il y aura des impacts pour les producteurs agricoles aussi, producteurs laitiers parce que c'est le lait du Québec qui en fait partie. Alors, même s'il y avait des bons côtés pour les autres exportations, il faut quand même le dire.

Sur le Centre-du-Québec, il y a des grands centres de transformation qui, à tous les jours, transforment le produit, Lactancia, Agropur. Il y a des entreprises formidables qui, tous les jours, transportent le produit, produit localement, transformé pour les gens de notre population et exporté vers d'autres marchés, c'est-à-dire en dehors de la région de consommation nécessairement, vers les grands marchés que sont Montréal, Québec et le reste du Québec.

Alors donc, je pense que le Centre-du-Québec est une région exemplaire en agriculture dans sa production parce que ça ressemble à une production comme en Montérégie où est-ce qu'ils ont des grandes productions. Mais on a des productions diversifiées, alors que le Centre-du-Québec, par le Parti québécois, était vu plutôt comme des terres pauvres, des terres sablonneuses jusqu'à temps que quelqu'un dise : Un instant, il y a une opportunité de créer, donc, la canneberge dans le Centre-du-Québec, qui est devenu un exemple, premier producteur mondial, apparemment, de canneberge biologique puis troisième ou quatrième transformateur et producteur à l'échelle nord-américaine. Donc, on en a fait une entreprise d'expertise, on l'a diversifiée. Alors, on en a dans les céréales, on en a maintenant dans les jus, les boissons en général à cause de sa valeur nutritive et les polyphénols qu'elle contient, les anticancers principalement.

Donc, c'est une région forte, déterminée, sans compter sur sa production aussi en sirop d'érable. Alors, il faut dire, Plessisville, la capitale se revendique... Il y a des grands centres de distribution et d'accumulation. On vend un produit à

l'exportation. Celui-là est ouvert à l'exportation, alors donc on est à 85 % des plus grands producteurs mondiaux. On a la particularité d'avoir un printemps et d'avoir des érables à sucre, puis donc on s'enorgueillit de le transformer, le diversifier et le faire rentrer, avec les chocolatiers, internationalement.

Puis là je reviens encore sur, bon... Écoutez, notre difficulté au Centre-du-Québec, c'est que, si on crée de nouvelles entreprises, c'est qu'on manque de monde pour faire travailler. Alors, c'est notre plus grande... À 5 %, là, de taux de chômage, la région de Victoriaville, sincèrement, on est confrontés à ça. Maintenant, ça nous fait innover, on doit faire plus, on doit faire mieux. Et donc, sous cet angle-là, tu sais, on disait dans le temps : La Beauce, c'est des champions. Sincèrement, c'est rendu le Centre-du-Québec qui est devenu un champion de la PME au Québec. Avec la Beauce, je dirais, mais à un modèle fort différent dans l'envergure de ses grandes entreprises, et donc on pourra revenir là-dessus, sur l'ensemble des investissements qui sont faits par les entreprises, soutenues par le gouvernement. Au Centre-du-Québec, on n'attend plus après l'État. Ça fait longtemps qu'on a pesé sur le gaz, puis on a regardé en avant, puis on est devenu un modèle de PME à l'échelle québécoise et peut-être même en référence au Canada. Alors, on reviendra sur cet aspect-là un peu plus tard dans l'interpellation.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Alors, la parole à un député ministériel, le député de Saint-Maurice.

M. Giguère : Oui, merci. Je voudrais commencer par saluer le ministre — bonne fête — mes collègues députés. M. le Président, pour commencer, pour le député de Saint-Jean, j'étais un petit peu, première des choses, surpris de l'interpellation parce que, moi, venant de la Mauricie, faisant affaire avec beaucoup d'entreprises du Centre-de-la-Mauricie, parce que j'ai une petite entreprise, j'étais un petit peu surpris de savoir qu'on abandonnait cette région-là parce que, justement, en étant sur le terrain plusieurs fois, là, je vous dirais, par mois, on vit, on sent qu'est-ce qui se vit au Centre-de-la-Mauricie.

Vous avez abordé tantôt... vous avez dit — puis ça, je suis d'accord avec vous, je peux vous le confirmer parce que je suis sur le terrain — que le domaine agricole va bien. Donc, ça, je peux vous le confirmer, c'est une région qui est avant-gardiste. Puis mon collègue de Nicolet-Bécancour va pouvoir confirmer, il y a beaucoup de formation qui se fait, surtout en agriculture biologique. Et, moi, voilà 20 ans, il se faisait déjà de la formation au Québec, dans la région du Centre-de-la-Mauricie, j'allais étudier là des cours d'appoint pour la formation pour l'agriculture biologique, et puis ça a amené aussi, exemple, la Fromagerie L'Ancêtre, donc, qui est vraiment une renommée panquébécoise. On a aussi des canneberges au Québec, c'est vraiment le lieu où est-ce qu'il se fait, qu'il se transforme de la canneberge. Il faut en être fiers en tant que Québécois, être capables de développer ces genres de produits là.

• (10 h 50) •

Donc, je peux vous dire que, présentement, dans le Centre-de-la-Mauricie, il y a beaucoup de... J'ai aimé tantôt le mot «les pépines», on aime ça voir des pépines travailler. Mais allez voir dans ces régions rurales là, puis vous allez être surpris de voir le nombre de pépines qui travaillent... bien, ce n'est pas juste des pépines là-bas, c'est des pelles hydrauliques parce que c'est beaucoup plus efficace. Donc, ils sont sur le terrain, puis ça travaille.

On parle du Centre-de-la-Mauricie, puis vous avez mélangé un petit peu tantôt le Centre-de-la-Mauricie, Mauricie, M. le député de Saint-Jean, puis Centre-du-Québec. Et puis, quand on regarde la création d'emplois, la dernière année, le Centre-du-Québec, 9 800 créations d'emplois, donc, sur 60 000 emplois au Québec, donc, puis un taux de chômage de 5 %. Il faut croire que ça va quand même relativement bien parce que, si on fait un prorata de 60 000 emplois sur 8 millions de population, il aurait dû se créer aux alentours de 1 800 emplois, M. le Président, dans la région. Mais non, c'est 9 800 emplois. Donc, mon travail... c'est ça. Puis il y a beaucoup de ces emplois-là qui ont été créés dans des entreprises privées que nous donnons un petit coup de pouce. Et puis, comme on a dit tantôt, on a des listes. Et puis, M. le Président, dans votre comté puis dans votre région, il y en a beaucoup, et puis dans le Centre-du-Québec.

Je veux en nommer quelques-unes parce que c'est des entreprises qu'on connaît beaucoup. WestRock, à Warwick, ils ont investi quand même 15 millions, création de 30 emplois. 30 emplois dans la région, c'est important, ce n'est pas comme 30 emplois à Montréal. Vous le savez, M. le Président, un emploi en région, c'est beaucoup plus qu'un emploi dans les grands centres. On s'applique, nous, le gouvernement, à créer des emplois. Vétoquinol, entreprise de Princeville spécialisée dans le domaine de la santé animale, donc ils ont investi 7 millions, et puis c'est, encore là, la création de 15 emplois. On a Sural qui a investi 45 millions à Victoriaville. C'est pour des tiges d'alliage d'aluminium. Ça va créer, ça, une cinquantaine d'emplois. 50 emplois, là, moi, là, je prendrais ça n'importe quand chez moi, c'est certain.

Ce matin, je regardais notre journal — parce que je dis notre journal parce qu'avec mes collègues, là, *Le Nouvelliste*, c'est notre journal, le Centre-de-la-Mauricie et Mauricie, et puis notre quotidien — et puis on avait encore une belle annonce qui a été faite, là : *Bienvenue dans l'ère Industries Payer*. Donc, je ne sais pas si M. le député, là, de Nicolet-Bécancour l'a vu ce matin. S'il ne l'a pas vu, je peux lui remettre le document. C'est quand même encore un investissement, encore, là, une quinzaine de créations d'emplois. Donc, on voit qu'il y a beaucoup d'emploi qui est créé par les entreprises privées, mais on les supporte. Donc, merci, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, merci, M. le député de Saint-Maurice. Alors, je retourne maintenant au deuxième groupe d'opposition, la parole est au député de Saint-Jean... Excusez-moi, deuxième groupe, oui, excusez-moi.

M. Martel : Merci, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Excusez-moi, mon collègue député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci, M. le Président. Bien, bonjour, tout le monde. Bonjour, M. le ministre, M. le ministre responsable de la région, le Centre-du-Québec. Puis je le dis publiquement, je connais votre attachement pour la région Centre-du-Québec, j'apprécie travailler avec vous. Je pense, ça fait longtemps que vous êtes proche, puis c'est facile de discuter des dossiers avec vous, je tiens à le dire. Je salue mes autres collègues et mon collègue de Saint-Jean.

Je veux quand même juste remettre une couple de choses en contexte. Tantôt, j'entendais le député de Mégantic parler du parc industriel. C'est vrai que c'est un beau parc, c'est vrai que c'est un potentiel, mais, je pense, le gouvernement du Parti libéral n'a pas beaucoup de fleurs à tirer de tout ça. Depuis 15 ans, M. le député, on a perdu plus d'emplois dans le parc industriel de Bécancour qu'on en a créé alors que c'est le meilleur potentiel au Canada. Donc, ne faites pas de vantardise par rapport au parc industriel de Bécancour.

L'autre chose, M. le ministre, vous avez parlé de la vigueur dynamique au développement économique du Centre-du-Québec. C'est vrai, je connais la région, je suis député de la région Centre-du-Québec, j'ai fait partie de l'ARDEC. L'ARDEC, c'est les directeurs des CLD de la région Centre-du-Québec. On a des directeurs, on a des équipes au niveau des CLD qui étaient très dynamiques. Je pense à mon ancien collègue René Thivierge, Martin Dupont. Le gouvernement du Parti libéral, il faut se rappeler que vous avez sabré dans les CLD. À vue de nez, là, il y a au moins une dizaine d'agents de moins sur le territoire depuis votre intervention, et la vigueur de la région Centre-du-Québec, c'est vraiment les organismes de développement économique qui y ont contribué.

Maintenant, je vais revenir... Je n'ai pas beaucoup de temps, je veux vous parler absolument de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Vous savez, M. le Président, il y a quelque chose de profondément triste dans le déclenchement de l'élection partielle d'Arthabaska. Ça vient suite au décès de notre collègue estimée de tout le monde, Sylvie Roy. Très malheureux, on doit tenir une élection partielle dans ce comté-là. Il y a de quoi d'heureux, par exemple, c'est que ça a pris une élection partielle dans Arthabaska pour que le gouvernement du Parti libéral annonce ce matin l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. C'est un projet qui est attendu depuis sept ans. C'est un projet de 30 millions, et on avait demandé comme contribution de la part du milieu... Je pense, c'est un montant de 8 millions, le milieu a été chercher 12 millions. Vous savez, je ne veux pas faire de la politique à outrance, notre candidat dans Arthabaska, Éric Lefebvre, a participé très, très activement à cette campagne. Donc, lui, il n'a pas attendu le déclenchement des élections. Comme citoyen, il s'est impliqué pour que le milieu ramasse 12 millions. Je trouve ça malheureux par rapport à l'élection partielle.

Je vous rappelle — je veux juste mettre les gens en garde — dans l'élection de Chauveau, M. le ministre de la Santé était venu accompagner maintenant la députée de Chauveau pour faire l'annonce d'une mégaclinique. Dans les faits, quand on a fait la vraie annonce, il n'était pas là. M. le Président, le ministre de la Santé va se présenter ce matin pour faire une annonce, je vous garantis qu'on va avoir les yeux rivés sur lui. Mais, si j'étais à sa place, c'est comme si... Ça fait sept ans qu'on attend cette annonce-là, le milieu l'a revendiquée, le gouvernement, il a été hancelé, et on dirait que le gouvernement l'annonce un peu forcé ce matin, compte tenu des élections, ça n'aurait pas de bon sens de se présenter là sans avoir fait l'annonce qu'on a promise en campagne électorale. Sérieusement, le ministre Barrette, ce matin, devrait se présenter à la conférence de presse avec un sac en papier brun sur la tête. Il se présente là pour faire une annonce qui est très attendue, mais il a fallu, malheureusement, une élection partielle dans le comté pour forcer le gouvernement libéral à faire cette annonce-là.

Vous savez, les gens sont de plus en plus cyniques par rapport à la population, c'est par rapport à des comportements comme ça. Je veux vous aviser, M. le Président, que moi, je suis député de la région Centre-du-Québec, je vais être très vigilant pour la réalisation du projet.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député du deuxième groupe d'opposition. Alors, on retourne maintenant la parole au ministre.

M. Lessard : Oui. Je pense que le projet n'appartient pas à un gouvernement. C'est un gouvernement qui réalise les projets, mais c'est la communauté qui sollicite la demande. Ça fait sept ans, puis, en général, un hôpital, là, c'est à peu près ça, le projet, le temps de le documenter, de le pousser, d'aller de l'avant, de regarder les plans fonctionnels et techniques. Je regarde, ça a été vrai à Thetford Mines, ça a été vrai à Drummondville, tu sais, on a fait familles, enfants, sept ans, sept ans et demi, plus la phase de réalisation. On n'est pas en avance puis on n'est pas en retard. On a dit : On va finir un centre, on va commencer l'autre. Donc, c'est toute une communauté qui le demande, puis ils ont droit.

Évidemment, le décès de notre collègue Sylvie Roy... Personne n'a voulu faire une élection partielle avant l'élection générale de 2018. Évidemment, bon, Sylvie étant décédée maintenant, ça a lancé l'élection partielle. Mais vous avez parlé du candidat de la CAQ tout à l'heure, bien, je vais vous parler que Luc Dastous, lui, il était en campagne électorale la dernière fois, puis il l'avait promis, lui aussi. Puis, aujourd'hui, il a continué son travail, puis il continue à pousser avec ses citoyens pour la même affaire. C'est légitime, la communauté... dans le Centre-du-Québec, c'est le deuxième établissement en importance. On ne qualifie pas de premier ou deuxième, mais c'est un des plus performants au Québec. On a fait l'oncologie. L'oncologie, à ma connaissance, 4 millions de dollars. On ne s'est pas dit : Ah! bien là, il y a une opportunité politique, c'est une campagne électorale. Alors donc, le ministre de la Santé est là ce matin. Quoi qu'en pense mon collègue, là, il va se présenter fièrement devant sa population, il va être capable de dire que ce n'est pas pour le Parti libéral du Québec qu'il fait... c'est pour la pérennité d'un établissement à long terme, pour la population, indépendamment des gouvernements qui se succéderont.

• (11 heures) •

C'est sans penser... Puis rappelez-vous, dans le temps, de Claude Bachand, qui a investi, qui a travaillé fort pour sa communauté. Le Carré 150, son centre de diffusion culturelle, plusieurs millions de dollars pour faire quelque chose d'aussi beau que Drummondville dans son centre de diffusion culturelle, à tout le moins à la hauteur de la fierté des gens

d'Arthabaska et du comté d'Arthabaska, du monde fier puis du monde engagé. Mon collègue de Drummond—Bois-Francs sait, avec les familles de Cascades qui ont investi dedans, donc, qu'il y a une prise en charge par le milieu qui le demandait, puis on a fait un accompagnement avec la fondation. Moi-même, je les ai rencontrés deux ou trois fois, le premier ministre les a rencontrés aussi puis il a dit : Regardez, on va finir Drummondville comme il faut, puis on va lancer les travaux par la suite sur Arthabaska, puis je pense que l'engagement est au rendez-vous.

C'est sans compter toute la formation professionnelle. Tantôt, j'ai dit : J'aimerais ça être abandonné autant par l'État que l'a été Arthabaska si c'est ça, le modèle, puisque, quand Claude Bachand était là, honnêtement, le centre de formation professionnelle, la passerelle entre la commission scolaire puis le collège, des dizaines et des dizaines de millions de dollars pour faire en sorte que tu passes de un à l'autre et tu intègres tes formations. Ils ont rajouté des formations, en plus, en électrotechnique. Honnêtement, on a créé un centre de transfert technologique. Sincèrement, sur le plan de la formation, c'est des gens qui sont capables de se retourner rapidement, sans considérer que c'est le château fort du Québec en développement durable, et ils ont prouvé par leurs pratiques innovantes, avant-gardistes...

C'est lié à des individus aussi, des maires qui ont été très dynamiques, M. Alain Rayes... Le maire qui est en place veut aller dans la continuité. On a parlé tantôt des René Thivierge puis des Martin Dupont dans le Centre-du-Québec, c'est des exemples au Québec. Mais, quand tu as des exemples, c'est parce que tu as la capacité d'attirer, tu as la capacité de les retenir. C'est deux champions qui ont été souvent sollicités par d'autres ailleurs au Québec puis probablement même à l'international pour leur dynamisme, leur vision, mais aussi ils ont été capables de travailler avec le gouvernement du Québec, peu importent les gouvernements qui se sont succédé. On le voit à travers le temps.

C'est des entreprises fières comme Dupont. Dupont, c'est un donneur... Pas Dupont, excusez-moi. Concernant Soucy, Soucy, c'est un donneur d'ouvrage fort important au Québec. Il est en avant de son temps, M. Soucy. Il a eu 75 ans l'année passée, voilà un an et demi, à peu près, puis il regarde encore l'avenir avec ambition. Il place des jalons là où on n'est pas encore allé dans le domaine de la fabrication, puis ça a des rayonnements dans tous les aspects et tous les fournisseurs dans le Centre-du-Québec. Puis là on pourrait en nommer plusieurs, autant M. Dubois à Drummondville... On pourrait nommer toute la gang de Victoriaville, puis on va prendre le temps tantôt pour le faire parce qu'il y a des déclinaisons... Mon collègue de Saint-Maurice, tantôt, en parlait, on va nommer des entreprises qui ont eu de l'aide directe, puis, aujourd'hui, ils créent de l'emploi parce que c'est des gens qui... Entreprendre, ils ont compris ça. Produire puis vendre, ils ont compris ça. Puis ça, c'est les trois jalons actuellement que le gouvernement du Québec a avec la ministre du Développement économique, puis c'est la pierre angulaire pour laquelle le Québec est capable d'exporter actuellement, puis le Centre-du-Québec est au rendez-vous.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Alors, la parole au député de Mégantic.

M. Bolduc : Merci, M. le Président. Ça me fait plaisir d'avoir cette interpellation ce matin, une discussion avec le député de Nicolet-Bécancour parce qu'il nous arrive avec des éléments que je trouve fascinants, mais un peu déconnectés. Puis je m'explique. Il nous a mentionné, entre autres, que le parc de Bécancour est un des meilleurs potentiels au Canada. J'accepte ça avec... c'est clair, c'est vrai qu'il y a un gros potentiel. Le gouvernement est à la recherche d'entreprises, puis il y a des potentiels qui ont été discutés. Malheureusement, des milliards d'investissements, ça demande un certain temps de réflexion, une profondeur.

Mais je voudrais lui rappeler que, s'il nous dit que le nombre d'emplois dans le parc industriel a été réduit, pas parce que le gouvernement a mal agi. Si le député connaît bien son industrie, il va réaliser très rapidement que l'industrie chimique — et moi, j'y ai oeuvré 25 ans de temps — le nombre d'emplois est en diminution dû à l'automatisation, dû au développement technologique de façon magistrale. J'ai fait affaire avec plusieurs de ces entreprises-là, puis où, historiquement, on investissait à peu près 1 million par emploi, maintenant on parle de 10, 20, 30 millions par emploi. Donc, l'échelle a complètement changé dû à l'évolution technologique. Le député de Nicolet-Bécancour aurait intérêt à refaire une révision de son développement économique et de sa compréhension de ce type d'industrie là. Il aurait peut-être une ou deux choses à revoir. Ça serait intéressant, en tout cas.

Malheureusement, on s'en va en élection partielle dû au décès de Mme Roy. Ce n'est pas un choix, c'est une tragédie. Je comprends très bien la tristesse des choses, mais, maintenant qu'on est dans une situation où il faut faire avancer l'économie du Québec, je pense que la coalition abandon Québec va devoir s'ajuster puis essayer de faire avancer ces dossiers. Nous, au gouvernement, on n'en parle pas, on agit. On vous a parlé tout à l'heure des investissements de 175 millions dans le Centre-du-Québec, on va parler que le gouvernement a mis 29 millions dans le Centre-du-Québec, un levier de 7. Au lieu de créer des emplois publics, comme le PQ a l'habitude de faire, on a un levier de 7. Ça, c'est le record des deux dernières années, on va parler des détails plus tard. Je ne crois pas qu'on soit en train de dire que le gouvernement ne prend pas ses responsabilités ou qu'il abandonne la région, on est en train de démontrer d'une façon claire et sans équivoque que l'on supporte la région.

On a parlé du parc industriel. Le député de Nicolet-Bécancour a parlé d'étoiles dans son firmament, de gens qui ont travaillé vraiment dans la région, on est entièrement d'accord avec ça. Le gouvernement n'est pas là pour faire le travail, le gouvernement est là pour supporter les régions, aider les gens qui ont de l'initiative et de l'innovation à créer, à avancer, à aller plus loin. On n'est pas un gouvernement qui contrôle, on est un gouvernement qui supporte, qui aide, qui investit, qui crée des leviers pour bâtir nos communautés.

Et, de plus, la région du Centre-du-Québec, pour y avoir été personnellement dernièrement avec la ministre de l'Immigration, on est dans une condition de plein-emploi. Il faut travailler sur l'immigration, il faut recevoir des gens. Qu'est-ce qu'on entend des oppositions là-dedans, M. le Président? Coupez l'immigration, réduisez le nombre d'immigrants. Encore une preuve que la coalition abandon Québec n'est pas connectée avec son milieu. Il manque d'emplois dans la

région, il y a des problèmes. Avec la ministre, on a rencontré l'ensemble de la structure d'immigration à Drummondville et on a discuté ce problème-là, on a aidé les gens à essayer d'attirer encore plus d'immigrants pour pouvoir remplir les postes ouverts.

Donc, je pense que la réalité du quotidien, elle doit très bien se faire, très bien se définir, et il faut s'assurer qu'on part avec des références solides et concrètes, ce qui va nous permettre d'avancer et de supporter plus efficacement nos industries dans leur développement, dans leur croissance et de respecter leur cadre de développement, qui est l'automation, la croissance économique, la capacité d'utiliser des infrastructures solides et modernes, tel que le ministre...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Mégantic. La parole est maintenant au député de Saint-Jean.

• (11 h 10) •

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Je salue notre collègue le député de Saint-Maurice pour nous avoir, pendant 2 min 30 s, présenté les mérites de la Mauricie, mais l'interpellation, c'est sur le Centre-du-Québec. Et c'est justement notre point, c'est que le Centre-du-Québec a été mis à l'abandon par le gouvernement. Tant mieux si la Mauricie peut compter sur l'aide du gouvernement, mais l'interpellation porte sur le Centre-du-Québec.

Autre point, le ministre nous parle de Gentilly, O.K., 6 milliards de dollars, la réfection de la centrale, selon la promesse du gouvernement libéral, ce qui aurait représenté quand même, il faut le dire, là, la somme de 27 200 \$ par citoyen du Centre-du-Québec de coûts. Et, en contrepartie, le ministre ne parle pas du fonds de diversification de la Mauricie et du Centre-du-Québec que le gouvernement du Parti québécois a mis en place, qui a créé autant d'emplois que la centrale elle-même, 650 emplois nouveaux, et, en plus, qui a consolidé 4 101 autres emplois dans la région, dans le cas, là... dans les deux régions, Mauricie et Centre-du-Québec.

Donc, moi, je crois que les Québécoises, les Québécois, mais les gens du Centre-du-Québec aussi sont conscients des impacts et des risques pour l'environnement. Et les gens sont aussi conscients qu'il faut poser des gestes comme gouvernement pour améliorer notre qualité de l'air, de l'eau, assurer la protection de notre environnement, et le choix de fermer la centrale Gentilly faisait partie des décisions qui peuvent être difficiles sur le coup, effectivement, sur le plan économique, mais qui avaient quand même un mérite environnemental important, d'autant plus qu'elle est compensée par le même nombre d'emplois, sinon plus si on inclut les emplois consolidés.

Mais, là-dessus, M. le Président, vous allez me permettre de faire un lien avec une affirmation du collègue député de Mégantic, qui dit : On ne parle pas, on agit. Quand on dit ça, il faut faire attention, hein, parce que le même gouvernement qui a coupé 55 % du budget du développement local et régional, qui, là, ajoute un 100 millions, mais que, là-dedans, on inclut la métropole et la Capitale-Nationale, donc, en termes, là, de ce qui reste pour les autres régions du Québec, c'est très peu, et encore moins pour le Centre-du-Québec. Donc, si c'est dans la catégorie on ne parle pas, on agit, on peut se poser une question... ou des questions parce qu'on en a quand même quelques-unes là-dessus.

Mais je pourrais parler aussi d'une entreprise qui a fait la manchette dans les derniers jours, les dernières semaines, une entreprise, justement, en démarrage qui a pu compter sur un financement et de l'aide, justement, entre autres suite au fonds de diversification de la Mauricie, du Centre-du-Québec, l'entreprise Orient Technologies, qui, maintenant, est victime du ministère du Développement durable, de l'Environnement par les délais administratifs, la paperasse, etc., qui fait en sorte que l'entreprise est à risque.

Après avoir investi 1,4 million de dollars par Investissement Québec, le gouvernement du Québec, dans cette entreprise-là, parce que, justement, une entreprise qui fait un travail exceptionnel en matière d'environnement, on le voit là, une entreprise qui a mis sur le marché des solutions de recyclage de résidus polluants des alumineries, donc une entreprise qui a des solutions en environnement, qui doit être reconnue... Parce que le même ministère de l'Environnement lui a remis un prix Phénix pour ses technologies vertes, mais, d'un autre côté, le même ministère lui met des délais, des problèmes administratifs qui font en sorte qu'on est obligé de mettre à pied... l'entreprise est obligée de mettre à pied 27 employés et est même à risque de fermeture.

Donc, quand le député dit : On ne parle pas, mais on agit, bien, cette entreprise-là aurait peut-être aimé mieux que le gouvernement, le ministère de l'Environnement agisse peut-être plus vite pour s'assurer que l'entreprise puisse être sauvée puis que l'entreprise puisse créer davantage d'emplois parce que c'est le type d'entreprise qu'on veut favoriser au Québec, des entreprises qui ont un impact sur l'environnement, pour améliorer notre environnement, qui créent des emplois, des emplois de qualité, quand même de haut savoir, qui fait en sorte qu'on utilise la matière grise, qui est notre force au Québec, on puisse faire en sorte que cette technologie-là puisse être exportée par la suite un peu partout sur la planète.

Donc, c'est le type d'entreprise qui doit davantage être aidé, et je ne sais pas si le ministre du Centre-du-Québec peut nous dire ses démarches et ce qu'il a l'intention de faire ou ce qu'il a fait avec son collègue de l'Environnement pour s'assurer que cette entreprise-là puisse être maintenue, mais aussi que le développement régional et local du Centre-du-Québec puisse être davantage soutenu et avoir sa part du 100 millions qui a été annoncé par le gouvernement.

Le Président (M. Schneeberger) : Oui, merci. M. le ministre.

M. Lessard : Mais oui, merci. Donc, évidemment, impacts et risques, évidemment, c'est quelque chose qui doit être analysé avant parce que la zone d'intervention suite à la fermeture de Gentilly, oui, le fonds qui a été créé pour l'ensemble du Québec, Centre-du-Québec, mais très largement, n'arrive pas à complètement aider le secteur qui a été touché directement dans Gentilly. C'est toujours ça, la difficulté. Mais c'est un peu rare qu'une région se bat contre un gouvernement, je n'ai pas vu ça souvent. La journée que ça arrive, ce n'est jamais bon. Ça, honnêtement, se batte contre

un marché, une perte de marché, une perte d'opportunité... Mais, quand c'est le gouvernement qui ferme ses propres entreprises...

Moi, je peux vous en parler, à Thetford-Mines, alors, l'entreprise puis les travailleurs avaient accepté de relancer l'industrie, puis là, bien, le gouvernement a dit : Bien, c'est fini. Asbestos, Karine Vallières, 58 millions de développement. En pleine exécution du contrat puis de développement avec l'entreprise, qui allait prendre toute sa production à l'étranger, ils ont sacré l'investisseur dehors. Sincèrement, c'est un peu rare qu'une région se bat contre son gouvernement. Mais, bon, quand ça arrive, c'est ce que ça donne aussi, c'est long. C'est le fun de parler de diversification économique, puis c'est très long, diversifier son économie, quand la chute est aussi brutale. Heureusement, sur la région de Thetford, on a été capables de diversifier sur une longue période à cause de la baisse du marché, mais des régions comme Asbestos ne peuvent pas se retourner comme ça demain matin, trouver de nouveaux emplois de même catégorie et pour les mêmes compétences. Donc, on voit les impacts.

On voit au quotidien... On disait sur la région... Puis je reviens encore sur la région d'Arthabaska, honnêtement, le type d'entreprise qui est installé là, il y a une diversification économique hyperperformante. Ils font non seulement de l'attraction, ils font de la rétention, et la population est en croissance. En fait, c'est un modèle économique, le Centre-du-Québec dans les différentes facettes. Puis ils ont fait de l'économie, puis là, bien, il fallait qu'ils fassent un peu plus de culture aussi, donc les deux centres de diffusion culturelle exemplaires. Le Carré 150, premièrement, c'est un monument culturel au Québec, autant que le centre de diffusion culturelle de Drummondville.

Donc, il faut ajouter les différentes facettes pour lesquelles une communauté travaille. Ça prend des hôpitaux d'envergure, ça prend des centres d'envergure, ça prend aussi du sport et du loisir, autant que j'ai pu énumérer... Puis j'en ai oublié à Drummondville, tellement on a pu le faire. Puis on peut le reconnaître, bien documenté et bien monté, une communauté qui se prend en main, ça a donné beaucoup d'investissements.

Mais c'est pareil sur Victoriaville et sa région, donc tout le secteur d'Arthabaska. Nécessairement, il y a eu des investissements massifs dans leur transport collectif, dans leur développement économique, dans les infrastructures. On a créé un stade de baseball — ça, c'était dans le plan de Claude Bachand dans le temps, Luc Dastous doit être content aujourd'hui — stade de baseball d'envergure pour attirer des équipes sportives, stade de...

Donc, diffusion culturelle importante, centre de formation professionnelle exemplaire. Un collègue qui est en lien avec le collège de Drummondville pour accéder au centre universitaire au Centre-du-Québec qui est installé maintenant à Drummondville comme une antenne de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Honnêtement, on n'a rien à envier à personne quand on est à Arthabaska. C'est une ville qui va bien, dans le plein emploi, et là un peu à l'image de la ville de Québec.

Tout à l'heure... je voudrais peut-être répondre au collègue qui a interpellé sur le Centre-du-Québec, sur l'entreprise Oriens. Comme mon collègue de Nicolet-Bécancour les avait rencontrés dans le parc industriel, j'ai fait de même. Une entreprise particulière qui récupère principalement... qui fait une entreprise de brasque. Et la brasque, la qualité ou l'inconvénient suivant, c'est que, mélangé avec un petit peu d'eau, ça donne des explosifs. Donc, ce n'est pas quelque chose qu'on peut entreposer dehors. Et la difficulté qu'ils ont, c'est nécessairement de respecter le certificat d'autorisation environnementale. Ils ont fait beaucoup d'expérimentation, ils ont eu l'aide financière, mais, nécessairement, il y avait quelques autres conditions de respect sur l'environnement. Quand je les ai rencontrés, ils m'ont exprimé les différentes facettes puis que, oui, si on ajoutait de l'eau là-dedans, ça a un potentiel explosif très important, d'où la difficulté d'avoir... On ne peut pas l'entreposer dehors, il faut l'entreposer en dedans. Puis, en dedans, il faut contrôler toutes les conditions pour éviter qu'il y ait quelques gouttes d'eau ou quelque apport en liquide là-dedans parce que ça a une particularité...

Mais, en même temps, la brasque, c'est un problème. Alors donc, ils amènent une innovation, puis là ils ont un différend. On va laisser... c'est saisi par les tribunaux maintenant. Mais c'est une entreprise que, quand même, toujours ses potentiels sont là, et ses brevets, et leurs connaissances. On aurait aimé qu'il y ait un meilleur résultat puis que ça progresse, actuellement il y a une difficulté...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Alors, la parole est maintenant au député de Saint-Maurice.

• (11 h 20) •

M. Giguère : Merci beaucoup. On sait tous que le Centre-de-la-Mauricie, il y a beaucoup de PME, de très petites entreprises et puis... des PME puis des grandes entreprises aussi. Comme le ministre a parlé tantôt, il est au fait de tout ce qui se passe sur le terrain. Et puis moi, je voudrais revenir sur une annonce que le ministre a faite, l'incubateur industriel de Victoriaville. C'est important, ça, M. le Président, parce qu'un incubateur, il y a un investissement non remboursable, quand même, de 500 000 \$ sur un investissement de 2 millions de dollars. Vous savez qu'un incubateur, c'est là qu'il naît souvent des entreprises, des très petites entreprises qui deviennent PME et qui peuvent devenir des très grandes entreprises. Mais il faut les accompagner, ces entreprises-là, c'est important. Et puis, aujourd'hui, on voit aussi les résultats de ça. Quand on prend la liste de tous les investissements qui sont faits dans le Centre-du-Québec, c'est énorme, mais il faut continuer à les appuyer.

Et aussi il faut comprendre que d'ici 2019... J'ai parlé tantôt que le taux de chômage, il est très bas, c'est un bas historique à 5 %. Il y a eu création de 9 800 emplois. C'est bien, mais il ne faut pas s'assise sur ses lauriers, il faut continuer à travailler parce que c'est comme dans d'autres régions au Québec, et qu'est-ce que qui nous attend dans les prochaines années, c'est le remplacement par la retraite. Il y a beaucoup de personnes qui vont prendre leur retraite, c'est la même chose dans votre comté. Donc, on parle, pour le Centre-du-Québec, de 18 800 personnes qui vont prendre leur retraite d'ici 2019. Il faut s'attaquer aujourd'hui à ça. Quand je dis «il», ce n'est pas juste nous, le gouvernement, c'est tous les députés du Centre-du-Québec. C'est très important parce que ces entreprises-là, c'est nos frères, nos sœurs qui travaillent là, c'est... Donc, c'est important de les appuyer.

Et puis moi, je voudrais revenir l'an passé. Il y avait un besoin dans la Mauricie et Centre-du-Québec, c'était des machinistes, il y avait une problématique de machinistes, dont l'entreprise... Si vous me permettez, il y a plusieurs entreprises, mais Hyco Canada à Saint-Wenceslas. Il y en a d'autres aussi, là, au Centre-du-Québec. Ils nous ont interpellés comme quoi on manque de machinistes. Mais, vous savez, former des machinistes, c'est très dispendieux, on ne peut pas prendre un ou deux machinistes puis les former. Donc, ce que nous avons fait, toute la Mauricie... le Centre-du-Québec et Centre-de-la Mauricie, nous avons fait la formation d'une trentaine de machinistes pour une dizaine d'entreprises du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Oui, la formation s'est donnée à Shawinigan. Puis c'est interrelié, le Centre-du-Québec, là, puis la Mauricie, c'est là qu'on voit, là, comment que les liens sont profonds, et puis nous avons fait de la formation. On a amené pour près de 800 000 \$ pour former cette trentaine de machinistes là. Mais, aujourd'hui, ces entreprises-là sont capables de continuer puis de prendre de l'expansion. Mais il faut être à l'écoute. On a la chance, au Centre-du-Québec, d'avoir un ministre qui est connecté directement.

Donc, j'aimerais revenir sur deux petits sujets — parce que je sais que je n'ai pas grand temps — deux petits sujets. Puis qu'est-ce c'est que je voulais dire aussi, c'est ça, c'est de travailler ensemble, c'est... On est des formations différentes, mais on est tous sur le terrain. Et puis vous avez un ministre régional qui vous écoute, puis ça, je pense que vous êtes d'accord avec ça. Parce qu'il ne faut pas oublier que 18 800 emplois, c'est énorme. Ça, c'est à part des 9 800 emplois que nous venons de créer. Donc, ça risque de s'amplifier.

Côté santé, je sais que notre président vient de la région de Drummondville, vous savez qu'il y a une ressource intermédiaire, Saint-Charles, qui a été implantée à Drummondville depuis quelques années, en 2013. Donc, il y a un agrandissement qui se fait présentement. Les pépines sont là aujourd'hui, ils travaillent, puis les travaux vont finir en 2017, en janvier 2017. Saint-Charles, là, cette ressource-là, présentement, il y a 22 usagers, mais on va en rajouter encore huit. C'est juste pour vous dire qu'il se fait un travail autant en santé que dans d'autres domaines. Donc, je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Saint-Maurice. Alors, nous retournons maintenant à l'opposition officielle, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. On va aborder la question de l'agriculture, qui est un créneau important du développement économique du Centre-du-Québec, plus particulièrement l'enjeu de la taxe foncière agricole. Vous savez, M. le Président, le ministre actuel de l'Agriculture a annoncé une réforme sur la taxe foncière, et ce qui a comme conséquence que 83 % des producteurs paieront plus de taxes qu'ils en paient actuellement. Chaque région est différente, bien entendu, tout dépendant de la valeur des terres, mais, dans le Centre-du-Québec, c'est sûr que ça a un impact important.

D'ailleurs, il y a différentes simulations, là, qu'on peut voir. Donc, pour un producteur laitier dans le Centre-du-Québec, taxes brutes, donc, actuellement, là, qu'ils ont, le compte de taxes, 17 148 \$ pour un exemple de production laitière; taxes nettes, programme actuel, 3 360 \$; taxes nettes avec la réforme, 4 581 \$; ce qui fait en sorte qu'il y a une augmentation du compte de taxes de 1 221 \$, donc une augmentation de 36 % du compte de taxes. Plusieurs raisons, plusieurs raisons. L'introduction de nouveaux producteurs qui n'étaient pas actuellement, dans le programme actuel, remboursés, donc, pour eux, c'est effectivement une économie, hein, pour eux, mais ça a comme impact que tous ceux qui étaient actuellement remboursés à une certaine hauteur, selon la valeur de leurs terres, bien, ils sont pénalisés pour ça. Et aussi le fait que, bon, la taxe scolaire, maintenant, est exclue du remboursement, ce qui fait en sorte que c'est pour ça qu'on voit une augmentation significative.

Je pourrais parler d'une autre simulation, un producteur de grandes cultures dans le Centre-du-Québec, une augmentation, si on prend le chiffre 34 038 \$ en ce moment comme taxes municipales et scolaires, taxes nettes avec le programme actuel, 6 247 \$; avec la réforme, taxes nettes, 8 324 \$. Quand on parle de taxes nettes, c'est, bien entendu, après le remboursement du MAPAQ. Donc, avec la réforme, ça serait avec le remboursement du MAPAQ, mais j'irai par l'Agence du revenu. Donc, c'est un écart 2 077 \$, donc une augmentation de 33 % pour le Centre-du-Québec et, en moyenne, au Québec, 30 %. Donc, encore là, c'est plus que la moyenne nationale.

Une autre simulation, M. le Président, pour un producteur maraîcher dans le Centre-du-Québec, taxes brutes, 1 857 \$; taxes après remboursement du MAPAQ, dans le programme actuel, 412 \$ que le producteur va payer; avec la réforme actuelle, le producteur devra payer 687 \$, donc une augmentation de 275 \$, donc 67 % de plus que le producteur devra payer.

Tout ça pour dire, M. le Président, que, si on veut aider l'agriculture, si on veut s'assurer que nos producteurs puissent poursuivre leur travail, si on veut continuer à avoir une fierté pour nos produits et nos producteurs agricoles locaux, les circuits courts, faire en sorte qu'on puisse avoir une aide supplémentaire pour les agriculteurs, bien, la réforme, là, du ministre de l'Agriculture actuel, là, ça va tout à l'encontre de ça.

Donc, nous, ce qu'on demande et ce que les producteurs agricoles demandent, M. le Président, c'est d'annuler la réforme pour cette année, le temps de trouver des solutions, une voie de passage et, par la suite, de faire en sorte que le calcul de la taxe soit sur une base agronomique, et non pas en fonction des fluctuations de la valeur des terres, qui fait en sorte que, dans certains secteurs, bien, plus les terres valent cher, plus les agriculteurs paient, mais, dans les faits, ce n'est pas nécessairement dû à leur production agricole. Donc, le ministre doit être très au fait de cette situation. Donc, lui, comme ministre responsable du Centre-du-Québec, est-ce qu'il va défendre les producteurs agricoles du Centre-du-Québec pour s'assurer que les producteurs agricoles du Centre-du-Québec ne soient pas pénalisés par la réforme du ministre de l'Agriculture actuel?

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, je demanderais le consentement, étant donné que nous avons débuté à 10 h 1, de prolonger jusqu'à 12 h 1. Consentement?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Schneeberger) : O.K. Alors, M. le ministre, la parole est à vous.

• (11 h 30) •

M. Lessard : Merci. Donc, oui, on va consentir avec plaisir. Je vois mon collègue s'inquiéter concernant le niveau de remboursement des taxes des producteurs du Centre-du-Québec. Au Centre-du-Québec, c'est qu'on produit, en général, beaucoup de lait, donc on est dans la gestion de l'offre directe. La plus grande entreprise laitière au Canada est dans le Centre-du-Québec, du côté de Warwick. Puis elle doit être à peu près à 1 200, 1 500 vaches sous lactation, c'est une grande entreprise, très grande entreprise Landrynoise.

Les producteurs agricoles du Québec, quand tu es sous gestion de l'offre, tes coûts, incluant tes coûts de la taxation, sont dans le coût du produit. Donc, quand on aborde le débat sur le montant de remboursement des taxes, il faut dire la chose suivante. Moi, je me souviens d'avoir, comme ministre de l'Agriculture, à ce moment-là, pour le gouvernement, donc, rétabli la façon dont on rembourse les taxes, directement aux municipalités, et non plus maintenant aux producteurs. À ce moment-là, les montants prévus étaient de l'ordre de 122 millions. Aujourd'hui, ce qu'on voit dans la progression, le ministre de l'Agriculture l'a bien indiqué en Chambre cette semaine, on voit qu'il y a une augmentation sur les coûts. Et ce qu'il a décidé de faire, c'est d'envoyer ça au ministère des Finances en disant : Pour les agriculteurs, ce n'est pas un programme de production, c'est un programme de remboursement des municipalités.

Et, comme il y a une échelle puis une escalade, le gouvernement a décidé de prendre la question d'augmenter... Dans le temps, on se battait... Moi, dans le temps que c'était M. Pellerin qui était à la tête de l'UPA, combien de batailles on a eues pour savoir qu'il fallait arrêter la progression de ce montant-là, qui n'est pas destiné à produire, mais à rembourser des municipalités dont le déplacement du fardeau fiscal... Alors, il y a eu une étude, des projets là-dessus, puis on a vu qu'en général il n'y a pas tant de déplacement fiscal que ça, il y a une progression réelle de la valeur des terres et, nécessairement, sur le secteur urbain aussi. Donc, il y a un équilibre à bâtir.

Le ministre de l'Agriculture a décidé, un, de le transférer côté Finances en disant : Moi, je vais me concentrer sur produire, puis il a demandé au ministre des Finances d'accompagner l'augmentation significative en étant, en plus, plus équitable. Il faut se souvenir que, dans l'ancien modèle que moi, j'ai eu affaire dans le temps au niveau du gouvernement, il y avait quand même un certain nombre de producteurs qui n'étaient pas admissibles. Le collègue de Saint-Jean l'a bien noté d'entrée de jeu en disant : Bon, pour toute la gang qui n'était pas admissible, ils vont devenir admissibles. Donc, c'est plus équitable pour les producteurs indépendamment des volumes de production parce qu'on liait un certain montant de remboursement du fait qu'ils avaient produit un certain volume de production. Alors donc, bonne nouvelle pour ceux qui n'y étaient pas. Bon. Puis les autres, ils disent : Bon, là il y a plus de joueurs au niveau de producteurs, puis ça va avoir un impact sur les autres. J'en conviens, le ministre décide de l'accompagner jusqu'à la hauteur... j'ai cru entendre 173 millions à destination, c'est beaucoup, beaucoup d'argent.

Quant aux autres, parce qu'on se préoccupe pour ceux qui produisent au Centre-du-Québec, beaucoup de producteurs sous gestion de l'offre, nécessairement c'est dans le coût de production. S'ils ont à décaisser un peu plus, nécessairement on le retrouve dans le coût de production. Donc, une déduction pour ceux qui ont à le faire.

Alors, on est quand même sensibles. La question de la valeur agronomique, de la valeur des terres, ce n'est pas un régime québécois, il faudrait changer le régime québécois. On a fait l'expérimentation d'observer la croissance des autres valeurs foncières ailleurs, lorsqu'elle était basée sur le... purement agronomique. Ça ne donne pas tous les résultats escomptés dépendamment des valeurs ou de l'évolution des valeurs, quoique l'UPA, actuellement, aborde la question sous cet angle-là sans trouver la formule parfaite. Donc, même s'ils étudient sous la valeur agronomique ailleurs, ce n'est pas parfait parce qu'un jour il y a la valeur de ton entreprise. Si ta valeur de tes terres n'augmente pas, on sait bien qu'à destination la valeur de ton entreprise n'aura pas non plus connu la croissance et l'augmentation de la valeur des terres. On est un peu pognés avec ça au Québec, hein, à savoir que tu voudrais qu'à échéance puis quand tu arrives pour le vendre que ta valeur soit maximale pour en disposer, mais tu voudrais que tout... pendant 30 ans, puis 40 ans, puis 50 ans, tu voudrais qu'elle ne grandisse pas pour qu'elle vaille moins, pour que tu paies moins de taxes.

Ça fait que c'est tout le temps... le transfert des valeurs est un peu ça. C'est toujours de valeur de transférer la valeur qui n'a pas monté, puis c'est toujours de valeur de payer trop pour la valeur qui n'est pas nécessairement... Tu sais, de payer un quota, demain matin ça ne donne pas une vache de plus dans l'étable. Si tu as à prendre le premier million à payer la valeur d'un papier... Si ça te permettait seulement de payer pour mettre 50 vaches dans l'étable plutôt que de payer la valeur d'un million juste pour accrocher un certificat après le mur... Donc, on a ces débats-là actuellement avec l'Union des producteurs agricoles, sur la valeur productive et sur l'argent qui est mis à produire des aliments et à les exporter.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Alors, la parole est maintenant au député de Mégantic.

M. Bolduc : M. le Président, il me fait plaisir que mon collègue de Saint-Jean nous parle d'agriculture. Je voudrais, juste pour le bénéfice du député de Nicolet-Bécancour, lui parler d'une industrie, Voterra, qui était précédemment TRT ET60, qui a été construite dans le parc de Bécancour, un projet de 170 millions en 2009, fondamentalement l'utilisation de canola et de soya, qui utilise la production de la région, donc qui dessert bien l'agriculture régionale, et cette usine-là a été construite avec un bénéfice d'aide gouvernementale de 20 millions de dollars. Donc, ça, c'est un point.

Le deuxième point, c'est que le député de Saint-Jean nous parle de la réforme de taxe foncière. C'est dommage qu'il n'ait pas été là la journée que le ministre de l'Agriculture a expliqué ici, à l'Assemblée nationale, que, cette année, on était à 145 millions, on allait monter à 152 millions, et, l'année d'après, à 160 millions, et, l'année d'après, à 173 millions. Ça a été bien expliqué. Donc, l'aide pour les taxes d'agriculture, elle augmente, on fait notre possible pour aider l'agriculture du Québec, et j'en fais la démonstration immédiatement.

Je dois aussi lui rappeler que le gouvernement péquiste, en 2013, avait fait une politique agricole, la souveraineté alimentaire. Un gros coup de vent qui a passé dans la région, qui n'a pas réalisé grand-chose, aucune stratégie conséquente, aucune action conséquente. On pourra toujours dire que, dans 18 mois, ils n'ont pas eu le temps de faire grand-chose. À part des trous, ça s'est limité à peu près à ça. Donc, ici, on a un député qui nous parle d'agriculture dans un contexte où, quand ils ont pris la charge du gouvernement, ils ont fait du vent, puis ça a servi à peu près à ça. Je vous parle d'actions concrètes. Quand on parle de déduction fiscale, le ministre a illustré très clairement qu'il y a un conflit entre la croissance de la valeur agricole de la ferme et les montants de déduction à la liquidation. Et rappelons-nous que le gouvernement libéral a donné une exemption fiscale sur le gain de capital de 750 000 \$ à 1 million de dollars.

Donc, je comprends bien que, comme le ministre l'a bien expliqué, la croissance de cette capitalisation-là fait que les taxes s'accroissent. Le gouvernement fait son possible pour aider cette gestion-là. Malheureusement — puis pour ceux qui ont déjà été dans la gestion municipale — l'évolution des RFU, des rôles fonciers uniformisés et l'équilibre entre la demande et la croissance des régions font qu'il y a une disparité, puis je pense que ce n'est pas très compliqué à comprendre. Donc, nous avons une gestion responsable au niveau québécois pour les taxes. Le ministre l'a bien expliqué ici, à l'Assemblée nationale. Et, quand on nous arrive puis qu'on nous dit qu'on a des augmentations, en moyenne, de taxes de 30 %, je pense que le député de Saint-Jean devrait réviser les chiffres. Je sais bien que l'UPA a des points de vue un peu différents de ceux du gouvernement, mais il y a des ajustements qui devraient être faits à l'égard de la réalité. Donc, ça, c'est un point, je pense, qui est très important.

Ensuite, il reste encore le fameux point de la réalité du marché, que mon collègue de Saint-Maurice a parlé. En fait, les retraites de nos employés, dans le Centre-du-Québec, font que l'immigration... je veux y revenir, à l'immigration, parce que nos deux collègues d'en face, ici, là, ce qu'ils veulent, eux, c'est réduire le nombre d'immigrants pour qu'on soit en manque de personnel encore plus. Ça va faire augmenter les salaires plus vite, j'imagine. Je ne sais pas c'est quoi, leur stratégie. Mais il y a un problème fondamental, ça nous prend des employés pour couvrir toute la demande, et l'agriculture ne fait pas exception à ça. Je le dis en connaissance de cause parce que, dans mon comté, j'ai une MFR, une maison familiale rurale, dont beaucoup de jeunes viennent du Centre-du-Québec pour la formation agricole et pour aider, justement, notre industrie agricole. Donc, je pense que les gens vont devoir regarder ça et décider ce qui est dans leur intérêt.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Mégantic. Alors, pour la dernière intervention aujourd'hui, deuxième groupe d'opposition, pour deux minutes, M. le député de Nicolet-Bécancour.
• (11 h 40) •

M. Martel : Merci, M. le Président. Ce n'était pas l'objet de mon propos, il ne reste pas beaucoup de temps, mais je ne peux pas accepter les propos du député de Mégantic. On est, M. le Président, dans le haut lieu de la démocratie au Canada. Que le député de Mégantic insulte, déforme le nom de notre formation politique, c'est enfantin, irrespectueux et antidémocratique. J'espère que le député va s'excuser de tenir ces propos-là au salon bleu, sinon il va perdre beaucoup, beaucoup de mon respect.

Deuxième chose que je voulais dire, tant qu'à être ministre de la région, monsieur est aussi ministre des Transports, je veux juste lui mentionner deux dossiers qu'il connaît très bien. L'autoroute 55, ça demeure une autoroute qui est encore dangereuse. Il y a des travaux d'amélioration. C'est important, M. le ministre, de les compléter parce que, l'autoroute 30, je veux juste vous rappeler que votre parti a annoncé l'autoroute 30 en campagne électorale en 1998, en 2003 puis, je pense, en 2007. Donc, Nicolet a pris beaucoup d'expansion depuis ce temps-là, c'est un projet qui mérite toute votre attention.

Je veux juste revenir au niveau de la vigueur de la région Centre-du-Québec. C'est vrai que les choses vont bien, mais il faut comprendre que le salaire moyen est quand même 3 000 \$ de moins que l'ensemble du Québec. Il y a des jobs, mais il faut que nos jobs soient un peu plus payantes pour faire en sorte que la région soit un petit peu plus riche.

Une voix : ...

M. Martel : Ah! il me reste 10 secondes?

Le Président (M. Schneeberger) : Oui...

M. Martel : Bien, le ministère de l'Environnement, M. le ministre, il y a les délais. Mais surtout, si le dossier est en cours, c'est parce qu'il n'y a pas de réponse.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le député de Nicolet-Bécancour. Nous avons eu un petit problème de chronomètre. Alors, en conclusion, maintenant, je céderais la parole au ministre. M. le ministre.

Conclusions

M. Laurent Lessard

M. Lessard : Merci. Donc, je veux quand même aller dans le même sens que mon collègue de Nicolet-Bécancour. Évidemment, la route 55, ça reste un axe fort important. Puis on le disait, au Québec, bon, on le sait, le gouvernement libéral a quand même beaucoup investi dans les routes, les grandes routes, la 175, la 185, la 73 qui vient d'être terminée, donc, la 50. Puis on faisait le constat ensemble en disant : Il reste quelques petits tronçons sur la 35 à terminer, sur la 55, des

tronçons, donc, nord-sud à terminer. Il y en a peu, mais je pense qu'il faudra y mettre de l'énergie pour être capables, un, de bien documenter puis de les terminer. Avant d'ouvrir n'importe quel autre chantier par la suite au Québec, je pense que c'est deux sections, là, qui retiendront notre attention. J'aurai des rencontres avec la direction territoriale prochainement pour voir où c'en est rendu. Donc, on a quand même le même intérêt parce que c'est le Centre-du-Québec qui demande aussi que ça soit terminé. Alors donc, on va le regarder.

Sur le reste, sur Oriens, je tiens à le rappeler, on les a quand même rencontrés. Ils nous demandent aussi d'essayer d'intervenir, mais ils signent des documents, puis ils signent des documents qu'ils s'engagent à respecter des affaires qu'ils n'aiment pas. Alors, ça devient difficile de continuer d'aider. Je termine là-dessus parce qu'ils ont actuellement leur débat, et leur plateforme, c'est un peu de... On aurait aimé de meilleurs résultats, mais ça fait partie de ça.

Je suis à la conclusion. Donc, parce qu'on a été interpellés ici aujourd'hui pour parler d'abandon, je veux juste rappeler, pour Victoriaville, une ville dynamique, 5 % de taux de chômage. Ça, ça ressemble à la ville de Québec. Québec, plein-emploi. Donc, on dit : Investissements privés importants, entreprises, région prospère, dynamique.

J'ai une série d'annonces aussi qu'on peut parler. Je regardais la Boulangerie Lemieux à Princeville, ils ont mis 3,3 millions là-dedans, on a aidé pour 500 000 \$, acquisition de bâtiment. Écoute, ils rouvrent les... pour la production. Fruit d'or, près de 40 millions, 40 millions dans un village. C'est incroyable comme la prospérité de la transformation de la canneberge, ça peut donner des résultats fort importants. Je regardais du côté d'Industries Machinex à Plessisville, hein, ils ont mis 2,6 millions pour acheter des bâtiments puis ajouter de la machinerie, on a mis 500 000 \$ pour les accompagner. MMS Laser à Victoriaville, achat d'équipement, ils ont mis près d'un demi-million de dollars, on les a aidés pour 123 000 \$. Ça crée des jobs, six, 12, 15, 18, 30. Bateaux Princecraft, je regardais la Belle-Ripe, des entreprises de la corporation d'initiative... On a même fait un incubateur industriel à Drummondville.

Puis ce n'est pas juste... pas à Drummondville, mais à Victoriaville. Puis ce n'est pas juste la ville de Victoriaville, là, il y a tout... Plessisville, EEP; Entreprise Forexel à Victoriaville; Notre-Dame-de-Lourdes, Fruit d'or. Aie! Fruit d'or, 40 millions de dollars dans une usine de transformation puis de congélation. De toute beauté! Du côté de Saint-Norbert, Jolex Machinerie, qui a... Bon, ce n'est pas tous des grands investissements, mais, à coups de 160, puis 150, puis de 200, savez-vous, on finit par créer de la prospérité.

Placages Lignum, Victoriaville, 3,5 millions de dollars; Plasma Forme, 1,6 million. J'en ai une longue liste comme ça qui démontre, hein, autant la diversité des investissements que les sites, que ce soit à Warwick, à Saint-Cyrille-de-Wendover, à Saint-Félix-de-Kingsey, que ce soit à Chesterville, à Warwick, à Saint-Lucien, que ce soit donc...

Je continue, moi, là, à Wickham, Planchers Wickham, un grand producteur de planchers de bois franc au Québec, un investissement de 3 à 5 millions de dollars. Ils prévoient en faire un autre, 7 millions de dollars.

Donc, c'est des entreprises qui ont le vent dans les voiles. Puis ils ne choisissent pas d'attendre, ils ont choisi d'investir, de produire, de vendre puis d'exporter. C'est des entreprises qui ont le fort potentiel. Sincèrement, le Centre-du-Québec fait l'envie des autres régions du Québec. Puis on le comprend, que dans la région de Nicolet-Yamaska, c'est plus sensible, puis de Bécancour. Le type d'emplois, le niveau de rémunération, ce n'est pas égal. Quand on dit 5 % à l'échelle du Centre-du-Québec, il faut regarder aussi les sous-régions, pour lesquelles il y a du travail d'accompli à tous les jours, et le gouvernement supporte ces régions-là.

Alors donc, moi, à matin, je me présentais quand même assez fièrement. Ça fait plusieurs années que je représente le Centre-du-Québec avec les collègues qui ont passé. Vous en êtes un, ça fait quelques années que vous êtes là. Mon collègue de Nicolet-Bécancour, la même chose. On est souvent en demande parce que ça génère énormément d'activité. Ils ne sont pas en train d'attendre, ils sont en train de pousser. Puis, pendant qu'on les accompagne, ils réussissent mieux qu'ailleurs. Qu'est-ce que tu veux? On n'est pas en train de se vanter. On n'est pas vantards, au Centre-du-Québec, ce n'est pas ce qui domine. On est ambitieux, on est exigeants, on est structurés, il y a une adhésion à tous les projets.

D'ailleurs, dans les campagnes de levée de fonds au Centre-du-Québec, c'est probablement que, spontanément, comme les entreprises sont bien nanties, choisissent d'accompagner le secteur, même si ce n'est pas pour eux autres. Soucy a donné 1 million de dollars pour qu'il y ait une antenne universitaire à Drummondville. Savez-vous quoi? Parce qu'ils savaient que les deux écoles de formation technique de Victoriaville et de Drummondville, si on faisait la progression vers un centre plutôt universitaire, puis avoir une spécialité dans le type d'entreprises qu'ils ont... Ils travaillent à long terme, de longue perspective. M. Dubois pareil, à Drummondville, ils mettent 1 million dans une levée de fonds pour un hôpital. Ce n'est pas pour eux autres, c'est pour le bien-être de la population. C'est des gens qui décident de réinvestir dans la communauté, et ils réussissent là où les autres ont arrêté de travailler. C'est vrai dans le secteur de Victoriaville, c'est vrai dans le secteur de Drummondville puis c'est vrai aussi à une autre échelle dans le secteur de Bécancour, Nicolet-Yamaska, qui vient de réussir un projet d'investissement. On a pu avoir la chance d'inaugurer, dans le secteur culturel, cinq bibliothèques. Ils se sont pris en main à l'échelle d'une MRC, puis ils ont décidé de... pour l'offre culturelle, hein, l'offre culturelle à une échelle, Donald... Excusez, on ne peut pas nommer son nom, mais il a été là pour dire : À une échelle plus grande, on est capable de faire mieux.

Alors donc, le bénéfice retombe sur toute la communauté. Ça a renouvelé les infrastructures du secteur de Nicolet. On a revu l'hôtel de ville, qui, honnêtement, a pris de l'ampleur... la nouvelle bibliothèque, presque un centre communautaire en même temps. Alors donc, moi, je pense, la population a pu mesurer les efforts qui ont été faits autant par les élus locaux, élus provinciaux que le gouvernement, qui, dans les... Bon, ça fait une dizaine d'années qu'on est, quand même, le gouvernement, on peut se faire mesurer puis peser dans les toutes les régions du Québec. On a fait des arénas à Acton Vale. On a fait des centres sportifs un peu partout. On a renouvelé des casernes d'incendie. On a renouvelé des centres communautaires à peu près à l'échelle du Québec. On a refait toutes les cours d'école avec la communauté autant que les commissions scolaires partout au Québec.

Donc, l'offre culturelle, elle est meilleure dans le Centre-du-Québec. L'offre touristique, elle est meilleure parce qu'elle a un circuit agroalimentaire impressionnant. Je ne suis pas gêné de changer de région puis de m'en aller autant

dans la Montérégie... Le Centre-du-Québec a comme pas copié, mais, à son image, puis parce qu'il produisait largement, puis parce qu'il transformait, a monté une route alimentaire fort importante. On fait la promotion, visitez le Centre-du-Québec, arrêtez manger, arrêtez boire des vins. Dans le secteur de Nicolet-Yamaska, il y a même maintenant un vignoble.

• (11 h 50) •

On parcourt... on a l'avantage... T'en as combien? Six. J'en ai visité un. Alors, on a l'avantage d'avoir la voie maritime, hein, juste à côté qui est la plus grande autoroute tranquille qu'on n'a pas, qui fait la destination, nécessairement, des Grands Lacs, des ports de Montréal, port de Trois-Rivières, écoute, le parc industriel du côté de Bécancour, qui est une zone d'intervention portuaire dans laquelle mon collègue vient de mettre de l'argent... On a une autoroute 20 qui nous dessert bien dans l'exportation de nos produits d'est en ouest pour toucher les frontières internationales. Alors, on a un défi à finir, la 55 du côté... de bien connecter la Mauricie et le Centre-du-Québec, donc, et de donner, je pense, de façon plus agréable, une vie sécuritaire à la population. Puis honnêtement, si on vient du secteur d'Arthabaska, c'est une région ambitieuse qui ont les yeux tournés sur l'avenir, mais qui l'écrivent au présent.

Alors, pour la prochaine campagne électorale, pour laquelle chacune de nos formations... Soyons donc un petit peu modestes aussi et reconnaissants que l'entrepreneuriat local a déterminé aussi leurs choix, et les gouvernements viennent seulement appuyer leurs ambitions parce qu'ils ont décidé que réussir, ça se faisait à partir de la culture. La réussite dans le Centre-du-Québec, c'est devenu un modèle. Ils en sont fiers, ils en sont forts, puis ils pensent qu'il n'y a plus rien qui peut les arrêter. Alors, si je suis interpellé sur l'abandon, honnêtement, c'est une région qui va très bien et qu'on ne peut que les soutenir.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, M. le ministre. Alors, pour un dernier 10 minutes, je cède maintenant la parole au député de Saint-Jean.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Vous avez pu constater, tout comme moi, durant les discussions que nous avons eues pendant les deux heures avec le ministre responsable de la région, avec notre collègue le député de Nicolet-Bécancour, le ministre n'a pas pris d'engagement pour s'assurer que le Centre-du-Québec puisse avoir sa juste part du 100 millions de dollars qui a été présenté dans la mise à jour économique pour le développement économique régional et local. Comme je lui ai posé la question, 55 % de l'argent prévu pour le développement économique régional a été coupé par le gouvernement libéral. Le gouvernement libéral ajoute un nouveau 100 millions. Il faut savoir que Québec, la Capitale-Nationale, et Montréal sont inclus dans cet argent-là. J'ai posé la question : Est-ce que le ministre va faire la bataille pour s'assurer que la région du Centre-du-Québec puisse avoir sa juste part de cet argent-là, sachant, sachant, M. le Président, que, dans ce 100 millions là, il est déjà prévu un certain nombre de projets, comme mentionné dans la mise à jour économique, qui seront annoncés prochainement? Donc, dans les faits, le 100 millions, ce n'est pas nécessairement uniquement de l'argent neuf, c'est aussi des projets qui sont déjà dans la machine. On ne sait toujours pas combien le Centre-du-Québec pourra bénéficier de ce 100 millions.

M. le Président, le ministre, par choix — peut-être par manque de temps, mais je pense que c'est aussi par choix — n'a pas abordé la question de la centralisation des laboratoires des hôpitaux de la région du Centre-du-Québec. Question qui touche l'ensemble des régions du Québec, mais la réalité du Centre-du-Québec est plus particulière parce que, si le gouvernement libéral, dans le projet de loi n° 10, avait décidé de faire en sorte que le Centre-du-Québec puisse avoir son propre CISSS, en ce moment la question serait... oui, il y aurait une centralisation des laboratoires, mais les échantillons n'auraient pas besoin de traverser le fleuve, comme c'est prévu actuellement.

D'ailleurs, le ministre de la Santé a déclaré aujourd'hui, questionné lors de son annonce sur l'agrandissement de l'hôpital, que la région Mauricie—Centre-du-Québec, c'était qu'on ne pouvait pas revenir en arrière, c'était figé dans le temps pour la santé. Le problème de ça, M. le Président, c'est que, comme le ministre le sait, comme vous le savez, à l'époque il y avait ce qu'on appelait des CSSS, des centres de santé et services sociaux. C'étaient des gens des communautés, c'étaient des gens qui étaient des municipalités, du territoire qui se réunissaient, qui prenaient des décisions, qui étaient beaucoup plus près des citoyens concernés par les soins de santé. Je ne dis pas qu'à l'heure actuelle les gens qui sont dans le conseil d'administration du CIUSSS Mauricie—Centre-du-Québec sont déconnectés, mais je dis qu'il y a quand même un éloignement géographique certain. Et il faudrait voir la répartition et la proportion, la place que le Centre-du-Québec occupe dans les décisions du CIUSSS Mauricie—Centre-du-Québec, force est de constater que c'est sûr que ça ne sera pas 100 %, comme c'était le cas à l'époque dans leur CSSS.

M. le Président, vous constaterez que le ministre n'a pas dit un mot non plus sur les coupures de 55 millions de dollars en santé et services sociaux dans la dernière année pour la région de la Mauricie—Centre-du-Québec. Pourtant, chaque jour, les citoyennes et les citoyens du Centre-du-Québec vivent les conséquences de cette austérité, des coupures du gouvernement libéral. D'ailleurs, le ministre, M. le Président, vous constaterez qu'il n'a pas dit un mot sur la perte de sept postes d'infirmières auxiliaires dans les trois ressources intermédiaires à Victoriaville et à Plessisville. J'aurais pu faire une liste plus exhaustive, mais ce n'est qu'une illustration du fait que, oui, il y a des conséquences à couper en santé et services sociaux.

D'ailleurs, M. le Président, vous constaterez aussi que le ministre n'a pas dit un mot sur les 11 infirmières qui ont perdu leur poste dans les CHSLD dans la région de la Mauricie—Centre-du-Québec ni sur les neuf préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD. Ça aussi, ça a des conséquences. Lorsqu'on voit que les aînés, nos aînés, sont obligés de manger des patates en poudre en six minutes pour s'assurer que ça passe plus vite puis que ça coûte moins cher à l'État, bien, quand on coupe 11 infirmières, quand on coupe neuf préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD de la région, oui, ça a un impact sur la santé des gens, sur les conditions de vie de nos aînés, qui méritent davantage de dignité dans leurs soins.

Vous constaterez aussi, M. le Président, que le ministre responsable du Centre-du-Québec a oublié de mentionner que le gouvernement précédent du Parti libéral avait lui-même arrêté les travaux de réfection de la centrale Gently-2 en laissant sous-entendre que c'était uniquement une décision du gouvernement du Parti québécois.

Vous constaterez, M. le Président, que le ministre actuel, qui connaît les enjeux de l'agriculture, ayant été lui-même ministre de l'Agriculture, a une fine connaissance de la réalité agricole, effectivement, mais, malheureusement, je crois que le ministre, connaissant lui-même l'agriculture et ayant été ministre de l'Agriculture, pourrait se porter en défenseur des producteurs agricoles du Centre-du-Québec et jaser fort avec son collègue ministre actuel de l'Agriculture pour renverser cette réforme, qui a des conséquences nuisibles pour l'agriculture et le développement agricole de toutes les régions du Québec, plus particulièrement les régions où la taxe foncière est plus élevée, dont fait partie le Centre-du-Québec. Donc, M. le Président, vous constaterez que le ministre n'a pas pris d'engagement ou n'a pas mentionné son intention de convaincre son collègue de l'effet néfaste de cette réforme.

On a eu cependant, M. le Président, droit à des plaidoyers assez originaux de la part de nos collègues les députés de Mégantic et de Saint-Maurice. Dans certains cas, c'était assez spectaculaire comme effet de toge. Mais, au-delà de ça, peu de résultats concrets, peu de résultats concrets, M. le Président.

À un moment donné, lorsqu'on est député à l'Assemblée nationale, oui, il faut défendre les décisions de notre gouvernement, oui, il faut répondre aux questions des députés de l'opposition, mais il faut toujours se rappeler qu'on est là pour défendre nos citoyens de notre circonscription, mais aussi les citoyens de l'ensemble du Québec. Et je crois qu'il y a des limites à ne pas dépasser dans la façon de faire les choses. Le député de Mégantic, dans ce cas-ci, nous dit : Ah! le député de Saint-Jean aurait dû être présent lorsque le ministre de l'Agriculture a présenté, là, son plan qui a davantage d'argent pour le remboursement de la taxe foncière. Tout entendu ça, là. Le problème, c'est que pas grand monde le croit, pas grand monde croit le ministre de l'Agriculture lorsqu'il dit ça parce que, dans les faits, c'est 83 % des agriculteurs qui vont payer plus de taxes foncières qu'ils paient actuellement. Donc, je veux bien qu'il mette plus d'argent dans le pote, mais il rajoute aussi plus de 2 000 producteurs agricoles. Donc, à un moment donné, l'équation est assez vite faite. Donc, je crois, M. le Président, qu'on doit quand même se garder une petite gêne avant de défendre à outrance une politique, une réforme qui ne tient pas la route.

• (12 heures) •

Le député de Mégantic a aussi dit que, bon, la politique de souveraineté alimentaire avait passé comme un coup de vent. Bon. J'aimerais ça voir l'impact et les décisions du gouvernement... ou l'appréciation du travail du ministre de l'Agriculture, même si, selon les informations que nous obtenons et les rencontres que nous faisons avec les producteurs agricoles, il n'y a pas grand producteurs agricoles qui sont fiers, individuellement ou collectivement, du travail du ministre actuel. D'ailleurs, ils ont l'impression de ne plus avoir de ministre de l'Agriculture. Je crois qu'il faut faire attention avant de dénoncer une politique qui a été reconnue et félicitée par la plupart des producteurs agricoles, sinon la majorité. D'ailleurs, le maire de Manseau, qui est un maire du Centre-du-Québec, était présent cette semaine ici, à l'Assemblée nationale, pour dénoncer la réforme du ministre actuel de l'Agriculture sur la question de la taxe foncière.

Donc, M. le Président, nous aurons constaté durant cette interpellation que le gouvernement actuel a coupé dans le développement économique régional, a coupé en santé, en éducation, dans l'agriculture, bien entendu. Et, malheureusement, nous n'avons pas été aptes d'entendre des réponses qui vont rassurer les gens du Centre-du-Québec, et je trouve ça désolant et dommage, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, merci, M. le député de Saint-Jean. Et, en terminant, bien, je voudrais souligner l'apport de tous les gens qui oeuvrent au niveau de l'économie, au niveau des services publics au niveau du Centre-du-Québec, qui oeuvrent à tous les jours très fortement. Et puis je pense que, sans souligner cet apport-là et les remercier, nous ne serions pas ici comme députés souvent où est-ce qu'on la chance d'aller participer à la découpe du ruban. Alors, merci à vous.

Alors, compte tenu de l'heure, je lève la séance et, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 2)